

Cydippe, s. m. ét. d. l. pl. *châties*, se dit des perles qui concernent la vessie du bel.

Cyélite, s. f. *châties*, inflammation de la vessie.

Cydonisme, s. f. *cydonisme* (ruis), incision, incision de la vessie pour en extraire la pierre.

Cythere, s. l. *cythere*, genre de crustacés. — Vénus poët.

Cytise, s. m. *cytise* (cytusus; de *cytise*), arbrisseau.

D, quatrième lettre de l'Alphabet.

D, s. m. consonne: on pron. de ou de. **Da**, particule affirmative: *oui-da*, *non-da*; *lan*.

Dadard, adv. V. *Abord*.

Dactyle, s. m. *dactyle* (*ἰσχυρος*, *διὰ*), composé d'une partie longue et de deux plus courtes; pied de vers grec ou latin, composé d'une longue et de deux brèves. — genre de graminées. *Dactylogie*, s. l. *dactylogie* (*ἰσχυρὸς*, *discours*), art de parler par divers positions des doigts.

Dactylomanie, s. f. (*ἰσχυρὸς*, règle) art de compter par ses doigts.

Dada, s. m. l'enfantin, cheval.

Dadais, s. m. *dada*, niais, nigaud, homme déconvenue: *fan*.

Dague, s. f. *vue* à qui on a rompu une corne, — femme laide, vicille et chagrine: *pop*.

Dague, s. l. *daghe*, espèce de poignard. — de *prece*, corde dont il corne les matelots.

Dague, v. a. *dagher*, frapper à coup de dague. — v. u. voler à tire d'aile: *lancon*. *Le cerf dague*, s'accouple avec la biche.

Dagues, s. f. pl. *daghes*, premier bois du cerf qui vient à la seconde année.

Dague, s. m. *daghe*, jeune cerf qui est à sa première tête.

Daigner, v. u. de *quer* (dignité), s'abaisser, condescendre à... est toujours suivi d'un infinitif: *daigner m'écouter*.

Daim, s. m. *din* (*dama*), quadrupède terminant, du même genre que le cerf, mais plus petit.

Daine, s. f. *dene*, femelle du daim.

Dainiers, s. m. pl. *daïnics*, tatouilles du cerf: vénerie.

Daire, s. m. *déri*, souverain pontife des Japonais.

Cyzicior, s. m. (de *Cyzique*, ville d'Asie) chez les anciens Grecs, grande salle à manger exposée au nord.

Czar, s. m. titre du souverain de Russie.

Czarienne, adj. f. sa majesté *czarienne*, la czar.

Czarine, s. f. souveraine de Russie. — femme du czar.

Czarowitz *ss*, m. fils du czar.

Czigitai, s. m. espèce de cheval au vage d'Asie.

Dais, s. m. *déz*, poêle en ciel-de-lit, qu'on tend dans une église, chez un prince, etc. — poêle soutenu de quatre colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement.

Daléchampe, s. f. plante des deux Indes, genre de *litymaloides*.

Dalle, s. l. *dole*, tablette de pierre dure, de *ponpe*, petit canal qu'on met sur le pont pour recevoir l'eau.

Dalmatique, s. m. *dalmatic* (*dalmatic*), vêtement des diacres et des soufflards quand ils servent le prêtre à l'autel.

Dalot, s. m. canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

Dam, s. m. *dam* (*damnum*), dommage: à *voire dans*; à son *dam*. *Pain de dam*, privation de la vision béatifique, en parlant des damnés — ancien titre d'honneur: *dam chevalier*.

Daman, s. m. quadrupède pachyderme d'Asie et d'Afrique; de la taille du lapin, et de la forme du cochon d'Inde.

Damas, s. m. *dayoz*, étoffe de soie à fleurs. — espèce de *acier*. *Acier de damas*, acier d'une trempe excellente; on dit dans ce sens: *mon sabre est un vrai damas*. — capitale de la Syrie, d'où viennent, ou sont venus originellement ces divers objets.

Damasquinie, s. f. plante acide du Malabar.

Damasquiner, v. a. *damasquiner*, enchaîner de l'or ou de l'argent dans du fer ou de l'acier entaillé à cet effet.

Damasquinerie, s. f. *damasquinerie*, art de damasquiner.

Damasquinier, s. m. pl. *damoskines*, celui qui damasquie.

Damasquinus, s. l. *damoskines*, ouvrage damasquiné.

Damassie, s. m. *damacé*, linge damassé.

Damasser, v. a. *damacer*, fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damassé.

Damassure, s. f. *damapure*, ouvrage damassé.

Dame, s. f. celle qui possède une seigneurie, — titre des femmes de qualité et de religieuses, qu'on a donné depuis à toutes les femmes mariées d'une condition honnête. — aux jeux de trictrac et de dames, petite pièce de bois, ronde et plate, blanche ou noire, qui sert à jouer. — seconde pièce du jeu des échecs.

Aller à dame, pousser une pièce jusqu'à un des bords de son adversaire.

— chacune des quatre cartes qui représentent une dame. — espèce d'adverbe qui sert à affirmer, à marquer la surprise: *dame! vous m'en direz tant*; *pop*.

Dame-Jeanne, s. l. *dame-jane*, grande hôtellerie pour transporter le vin, etc.

Damer, v. a. au jeu de dames, mettre une dame sur une autre. — le *jeu à quelqu'un* le suppléant: *prov*.

Damer, s. m. *damon*, homme efféminé, qui fait le beau.

Damery, v. de Fr., *Marne*, Champagne.

Dames, s. f. pl. dignes d'un cheval. — langue de terre couverte d'un gazon.

Damer, x. m. *damé*, tablier distingué par des carrés noirs et blancs, pour jouer aux dames, aux échecs. — coquille marquée, espèce de cône.

Damielle, *damielle*, v. d'Afrique, Egypte.

Damartin, *damartin*, v. de Fr., *Seine-et-Marne*, île de France.

Dannable, adj. *dannable* (*dannabilis*), qui peut attirer la damnation éternelle. — particule, abominable.

Dannablement, adv. *dannablement*, d'une manière damnable.

Dannation, s. f. *dannation* (*dannatio*) punition des damnés.

Danner, v. a. *danner* (*dannare*), punir des peines de l'enfer. — cause la damnation de... — v. pron. s'exposer à être damné. *C'est son âme damnée*, il est dévoué à toutes ses volautés. On dit substantivement: *souffrir comme un damné*; *les damnés*.

Dannereu ou *Damoisel*, s. m. *damois*, *damoiselle*, autrefois jeune gentilhomme. — aujourd'hui homme qui fait le beau, le galant auprès des dames; *fan*.

Damoiselle, s. f. *damoiselle*, demoiselle: *pal*.

Damoilliers, *damoillés*, v. de France, Meuse, Lorraine.

Damoide, s. f. *damoide*, papillon.

Damoide, cf., adj. se dit des pièces de l'écu demitelles; *blas*.

Danolin, s. m. niais, homme sans contenance; *fan*.

Dandinement, s. m. *dandinement*, action de dandiner.

Dandiner, v. u. et pron. balancer son corps laide de contenance.

Danemarck, *danemark*, r. d'Europe.

Danemoine, *danemoine*, v. de Fr., Yonne, Champagne.

Dangé, s. m. *dangé* (*damnum* *generis*), pécil, risque. — inconvénient: *quel danger y a-t-il de lui parler?*

Dangereusement, adv. *dangereusement*, avec danger.

Dangereux, *aise*, adj. *dangereux*, *aise*, qui met en danger. *C'est un homme dangereux*, ou ne peut pas se fier à lui, ou il sait plaire aux dames.

Danish, s. m. *danish*, coze (*danus*) de Danemarck. — racé des chiens originaires de Danemarck.

Dans, prépos. de lieu et de temps: *il est dans la chambre*; *il arrivera dans peu*. — marque aussi l'état, la disposition du corps, de l'esprit, etc. *il est dans une posture contrainte*, dans la joie, dans la robe. — avec, selon: *agir dans de bonnes voies*; *cela est vrai dans les principes d'Aristote*.

Danse, s. f. mouvement du corps en cadence, au son de la voix ou des instruments. — air à danser. — manière de danser. *Avoir l'air à la danse*, avoir une grande disposition à la danse, et fig. à la chose dont on parle. *Commencer, mener la danse*, être le premier à faire ou à souffrir une chose. *Entrer en danse*, se mettre au nombre des danseurs; et fig. s'engager dans une affaire.

Danser, v. a. et m. *dancer*, exécuter des danses: — un ballet, une courante. *Ne savoir plus sur quel pied danser*, ne savoir que faire; fig. — sur le corde, être dans une situation critique; fig. *faire danser quelqu'un*, lui donner bien de l'embaras: *prov*.

Danseur, *aise*, s. m. *danceur*, *aise*, qui danse. — qui fait métier de danser sur le corde.

Dantia, s. m. V. *Tapir*.

Dantsick, *dant-zik*, v. de Prusse.

Danubius (*Danubius*), grand fleuve d'Europe.

* *Daphnie*, s. f. *daphnie*, genre de crustacés.

* *Daphnoides*, s. f. pl. *daphnoides* (sève, laurier), famille de plantes dicotylédones, apétales, à étamines périgynes.

* *Daphné* des Antilles, s. m. ou *Olivier d'Inde*, arbre de la famille des *scabées*.

* *Dapifer*, s. m. *dapifer* (dapifer), officier du Bas-Empire, qui portait les mets à l'empereur. Cette charge subsiste encore en Allemagne.

* *Daraines*, s. f. pl. *daraines*, déchargeoir des draps de Basse.

* *Dard*, s. m. *dard*, arme qu'on lance avec la main, — aigillon. — pistil.

* *Dardanaire*, s. m. *dardanière* (dardaniaris), monopoleur, v. m.

* *Dardanelles*, *dardanielles* (détruit des) (Dardanus, ancien roi de Phrygie), par où l'Archipel communique à la mer de Marmara.

* *Darder*, v. a. lancer un javolet, un *poignard*, — fig. le *dard* des rayons. — frapper, blesser avec un *dard* : *darder une balaine*.

* *Dardille*, s. f. *dardille* (l. m.) queue d'oielet.

* *Dardiller*, v. m. *dardiller*, pousser son *dard*, en parlant de certaines fleurs.

* *Daniolo*, s. f. petite pièce de pâtisserie.

* *Dariolette*, s. f. *dariolette*, autrefois confidente d'un légion de romain.

* *Darique*, s. f. *darika* (darique, de *darus*, Darius, roi de Perse), monnaie d'or ou d'argent des anciens Perses.

* *Darne*, s. f. tranche d'un poisson, tel que le saumon ou l'alose.

* *Darmey*, *darmé*, v. de Fr. Forges, Lorraine.

* *Daron*, s. m. vieux rusé; v. m. — le maître du logis; fam.

* *Darne*, s. f. partie intérieure d'un pot qui son ferme avec une chaîne.

* *Dartois*, s. m. *dartois* (s'écrit, écorché; de *daris*, écorché), muscle membraneux placé sous la partie du scapulum.

* *Dartre*, s. f. (*s'écrit*, écorché; de *daris*, écorché) maladie de peau.

* *Dartreux*, *eux*, adj. *dartreux*, *eux*, de la nature des dartres.

* *Dartreux*, s. m. *dartreux*, arbre de la Guinée.

* *Dassari*, s. m. *dassari*, prêtre indien.

* *Dassière*, s. m. *dassière* (*s'écrit*, suite; épais; *écrit*, corne; antenne), *sacré*.

* *Dasyètre*, s. m. *dasyètre* (dasyète, mesure), instrument pour mesurer la densité des couches de l'atmosphère.

* *Dasyopode*, s. f. *dasyopode* (dasy, pied), genre d'insectes coléoptères, dont les pattes sont garnies de poils épais.

* *Dassure*, s. m. *dassure* (dassé, queue), genre de quadrupèdes pédonnés, à queue très-velue.

* *Datère*, s. m. *datère*, officier qui préside à l'adastre.

* *Datè*, s. f. (*datum tali loco*, qui se mettoit au bas des actes latins) ce qui marque le temps et le lieu précis où une chose a été faite : — *d'une lettre*, d'un acte. *Retenir une date* chez un notaire, retenir le jour où l'on veut passer un contrat. *Notre antité est d'ancienne date*, est ancienne; fig.

* *Dater*, v. a. mettre la date.

* *Datière*, s. f. lieu à Rome où l'on date les expéditions des bénéfices, etc. — office de dataire.

* *Datif*, s. m. (*dativus*) le troisième cas en grec ou en latin.

* *Dation*, s. f. *dation* (datio), action de donner non gratuite; pal.

* *Datième*, s. m. (*s'écrit*), répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même chose.

* *Datier*, adj. f. (*datif*) qui n'est pas nommée par datement.

* *Datte*, s. f. *datte* (autrefois *datte*, de *dativus*, doigt), fruit du dattier.

* *Dattier*, s. m. *datte*, sorte de palmier.

* *Daurat*, s. f. v. *Stramoine*.

* *Daube*, s. f. *dobe*, assaisonnement de certaines viandes. — viande ainsi apprêtée : *dindon à la daube*, *manger une daube*.

* *Dauber*, v. a. *dauber*, battre à coups de poing; pop. — railler; fam.

* *Daubeur*, s. m. *dobeur*, railleur, médisant; fam.

* *Dauphin*, s. m. *défin* (*dauphin*), genre de cétacés qui ont des dents aux deux mâchoires : ex. le *dauphin* proprement dit, le *marsoin*, l'*épauleur*, l'*épée de mer*. — fils aîné des rois de France; sa femme se nomme *dauphine*.

* *Dauphiné*, *définé*, anc. province de France.

* *Dauphinelle*, s. f. *définelle*, plante, genre de renouées.

* *Davantage*, adv. plus n'en dites pas davantage. — plus long-temps ne restez pas davantage.

* *Davier*, s. m. *davé*, instrument de dentiste. — outil de tonnelier.

Dax, ou *Acs*, *dixs*, *àks*, v. de Fr. Landes, Gascogne.

De, prépos. qui marque différents rapports : *un fil de fer*, un *serre de vin*, le *face de Charles*. — pendant : *il part de nuit*. — sur : *parlons de cette affaire*. — par : *il est aimé de tout le monde*. — depuis : *de Paris à Lyon* il y a tant de lieues. — quelques : *je connais de bons auteurs*.

Dé, s. m. petite cube d'os ou d'ivoire, qui sert à jouer, et dont chaque face est marquée de différents points depuis un jusqu'à six. — petit instrument de métal d'ivoire, etc. qu'on se met au bout et quelquefois au milieu du doigt, pour pousser l'aiguille quand on coud.

— ce qui est entre la base et la corne des prophètes. *Jeur le dé*, jouer le premier. *Tenir le dé dans sa compagnie*, y être le maître de la conversation : fig. *A vous le dé*, c'est à vous de parler.

* *Déballation*, s. f. *déballation* (de *ballare*), changement du noir en blanc par l'action du feu.

* *Déballer*, s. m. action de débaler.

— travail de ceux qui débaleent. — fig. et fam. révolution subite dans les affaires.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

* *Déballer*, s. m. *déballer* (de, barra), faire approcher ceux qui sont chargés de marchandises.

tendre, en parlant des armes à ressort. — se dispenser, fuir confusément, en parlant des troupes. — *Feindre*, lui donner un peu de relâche; fig.

* *Débanquer*, v. a. *débanquer*; gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui; t. de jeu.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

* *Déballer*, v. a. *déballer*. Il se *fait* *un rail* *plutôt déballer* que de *faire* cela; il renouécroit plutôt à son lapéme; fam.

Débauche, s. f. débâche, excès dans le boire et le manger. — incontinence. — plaisir de la table : *agrivable débâche*. — usage déréglé : — *d'esprit, d'imagination.*

Débâché, s. m. débâché, homme abandonné à la débâche. *Agriable débâché*, homme agrivable dans la débâche de la table.

Débâcher, v. a. débâcher, jeter dans la débâche : — *un jeune homme, une fille, se débâcher*. — *carroyer la hèle, l'île, détourner du devoir* : — *des troupes, un domestique, un ouvrier de son travail*. — *faire quitter le travail pour un plaisir honnête* : *je viens vous débâcher* : *fam.*

Débâcheur, *euse*, s. débâcheur, *euse*, celui, celle qui débâche.

Débâiller, v. a. débâiller (debâiller), combattre, vaincre : *fam.* et *pro* usité.

Débattre, s. m. débattre, mot latin ; quittance que donnoit au roi, en recevant ses honoraires, chaque officier des Cours souveraines.

Débat, s. m. débat, mot latin ; ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte.

Débâter, v. a. débâter, affoiblir, déranger : *il est tout débâté* ; *estomac, usage débâté* : *fam.*

Débatte, adj. f. (débâti) foible : *estomac, cervex, mémoire débâte* ; *fig. Arbrisseau débâte* : *poét.*

Débâtement, adv. débâtement, foiblement.

Débâtiliation, s. f. débâtiliation (debâtiliation), affoiblissement.

Débâtilé, s. f. (debâtilés) foiblesse.

Débâtiler, v. a. (debâtiler) affoiblir.

Débâtilleur, v. a. débâtilleur (ll. m.) dégrossit une pièce de bois ; *char.*

Débâtille, v. a. débâtille (ll. m.) détache les chevaux qui tirent les bateaux.

Débit, s. m. vente, trafic : *il se fait un grand débit de...* : *fig.* — *facilité ou difficulté de parler* : *bon débit* ; *débit pénible*. — *exploitation de bois en poteaux, merrier, etc.* — *page gauche du livre de Deut.* — *avoir* : *comm.*

Débâtant, e, adj. qui débâte une marchandise.

Débâter, v. a. (debâter) débâter à son gré d'abord *devoir* : *vendre* : — *en gros, en détail*. — *des nouvelles*, *fig.* les rapporter. — *son rôle*, *un récitatif*, *les réciter*. — *exploiter le bois* : — *les bois en planches, en madriers, etc.* — *porter au débit* : *comm.*

Débâteur, *euse*, s. qui débâte des nouvelles.

Débâteur, *euse*, s. qui a des dettes.

Déblai, s. m. débâle, enlèvement de terre pour mettre un terrain de niveau, etc. — *débarras* : *fig.* et *fam.*

Débâter, v. a. (debâter) débâter contre.

Débâter, v. a. débâter, débarrasser. — *des terres*. *Les salver*. — *un usage, un terrain*, ôter ce qui l'embarassait.

Débâter, v. a. débâter, ôter les lettres bloquées et renversées : *imprim.*

Débâter, s. m. débâter (de, débâter, de vers au vers, je bois), nouveau goût qui reste d'une liqueur qu'on a bu.

— *dégout*, mortification : *les plaisirs ont fait débâter* : *fig.*

Débâtement, s. m. débâtement, discussion.

Débâter, v. a. et *pron.* débâter (de, busca, de *vezz*, *luis*), dissoluer un os, le faire sortir de sa place. — *dissoudre une porte*, une cloison.

Débâter, v. a. ôter le boude. — *v.* et *pron.* sortir avec impétuosité. *Se plusieurs débâter à la fin* : *fig.* et *fam.*

Débâtonner, v. a. débâtonner, ôter le fondon d'un tonneau, etc.

Débâtonner, adj. débâtonner (de, boudon) doux et bon jusqu'à la foiblesse, nese dit, dans les stylasérieux, que des princes : *prince débâtonner* ; *Louis le débâtonner*. *Mari débâtonner*, qui souffre particulièrement la mauvaise conduite de sa femme.

Débâtonnement, adv. débâtonnement, avec bonté, avec douceur ; *le vieillit.*

Débâtonnerie, s. f. (debâtonnerie), bonté ; *fam.*

Débârd, s. f. débârd (de, bordus ; B. L.) débordement ; *mét.*

Débârdé, se, adj. débârdé, dissolu ; *jeune débârdé* ; *v. débârdé.*

Débârdement, s. m. débârdement, action par laquelle une rivière se débârdé. — *de bête*, pour débârdé. — *irruption d'un peuple barbare* ; *fig.* — *dissolution* ; *débârdé* : *un débârdement scandaleux.*

Débârdier, v. a. ôter le bord : — *un chapeau*. — *v.* et *pron.* sortir du bord : *la rivière débârdé* ; *la tige se débârdé*. — *se débârdé d'un vaisseau* qu'on avoit abordé. — *v.* et *pron.* — *guerre*, avoir plus de front : *la première ligne de l'ennemi débârdé la nôtre*. *Se débârdé en injures*, vomir des injures : *fig.*

Débârdier, s. m. débârdier, outil de tonnelier et de plombier.

Débâter, v. a. débâter (de *vezz*, ou *vezz*, enlure) : — *un câble*, en dé-

marrer les bosses qui le retiennent : *mét.*

Débâter, v. a. débâter, tirer les bottes à quelq'un. — *v.* *pron.* ôter ses bottes. — *substantiv.* *il s'est trouvé au débâter* ou *au débâte du prince.*

Débâche, débâchement, débâcheur, s. m. (le premier est le plus usité) soier, moussé, expédient, voie ouverte pour arriver à une place. — *extrémité d'un débâle*. — *moyen de se débâter de marchandises de pen de débit*. *de billets d'un emploi difficile.*

Débâcher, v. a. (de, *vezz*, boucher) ôter ce qui bouche. — *faire évacuer*, ôter les obstructions : *mét.* — *v.* et *pron.* sortir d'un débâle.

Débâcheur, s. m. débâcheur, outil de lapidaire.

Débâcher, v. a. (de, busca ; B. L.) dégager de son attache l'ardillon d'une boucle — *des cheveux*, en débâter les boucles. — *une jambe*, ôter les boucles qu'on lui avoit mises pour l'empêcher d'être saillié.

Débâiller, s. m. débâiller (ll. m.), opération pour éprouver la qualité du trait d'une étoffe, ou pour lui rendre sa première blancheur.

Débâiller, v. a. débâiller (ll. m.) (de, bullette) mettre une étoffe au débâiller.

Débâiller, s. m. débâiller, action de débâcher.

Débâcher, v. n. débâcher (de, buer), sortir d'un canal, d'un détroit : *mét.*

Débâcher, v. a. (de, *prisp*, *bez*, *bez*, *luis*), ôter la bourbe : — *un fossé*, *un canal*. — *une voiture*, la tirer de la bourbe. — *du poisson*, le mettre dans l'eau claire, pour lui faire perdre le goût de la bourbe.

Débâcher, v. a. débâcher, ôter les manières bourgeoises : *st. comm.*

Débâcher, v. a. débâcher, ôter la bourbe : — *un fossé*. — *un jeune homme*, *fig.* le façonner, lui faire perdre ses mauvaises manières. *On dit aussi se débâcher*. — *un cheval*, commencer à l'assouplir.

Débâcher, s. m. débâcher, débâcher.

Débâcher, s. m. débâcher, avance, argent débâché.

Débâchement, s. m. débâchement, action de débâcher.

Débâcher, v. a. débâcher (de, busca ; B. L. de *vezz*, cuir), tirer de l'argent de sa bourse pour un paiement, etc.

Débâter, adv. sur pied, sur ses pieds.

être debout, hors du lit. *Debout ! lèvez-vous. Mettre du bois debout*, de sa hauteur. *Mettre un tonneau debout*, sur son fond. *Ces marchandises posent debout*, sans décharger. *Ce bâtiment est encore debout*, subsiste encore. *Contes à dormir debout*, récits cauteux. *Il ne sauroit tomber que debout*, son crédit est bien établi : *prov.* *Avoir le vent debout*, absolument contraire : *mét.*

Débâter, v. a. déclarer par sentence quelq'un au déchu de la demande qu'il a faite en justice.

Débâtonner, v. a. débâtonner, ôter les boutons d'une boutonnière : — *son habit*, sa veste. — *v.* *pron.* ôter ses boutons des boutonnières. — *ouvrir son cœur* ; *dire ce qu'on pense* : *fig.* et *fam.* *se débâtonner avec ses amis*. *Rire, manger à ventre débâtonné*, avec excès.

Débâter, v. n. débâter (ll. m.) se découvrir la poitrine avec quelque indécence.

Débâtilleur, v. a. débâtilleur (ll. m.) faire ôter la bredouille ; *de* trier. *Il est aussi n.* et *pron.* *Vous devez débâtilleur* ; *il faut qu'il se débâtille.*

Débâter, v. a. ôter la bride à un cheval. — *neutral.* *Il est temps de débâter*. — *faire avec précipitation* : *fig.* et *fam.* — *un bréviaire*. *Parler trois heures sans débâter*, *fam.* sans interruption.

Débâter, s. m. débâter (de, *bez*, *presser*), restes d'un édifice détruit, d'un vaisseau naufragé. — *reste d'une grande fortune, d'une armée* ; et *fam.* *d'un diner, d'un goûter.*

Débâtement, s. m. débâtement (ll. m.) action de débâtilleur.

Débâtilleur, v. a. débâtilleur (ll. m.) mettre de l'ordre dans ce qui étoit confus. — *une question*, *une affaire* ; *fig.* l'éclaircir.

Débâter, v. a. (de, brutus) dégrossir, ôter ce qu'il y a de plus brut : — *une glace*, *un arbre*.

Débâcher, v. n. (de, busca ; B. L.) sortir du bois, en parlant des bêtes fauves. *On dit substantiv.* *se trouverai débâcher de la bête.*

Débâchement, s. m. débâchement, action de débâcher.

Débâcher, v. a. (de, busca ; B. L.) chasser d'un poste avantageux, — *quelq'un d'un emploi*, l'en déposséder pour l'occuper soi-même.

Débat, s. m. le premier coup au

mail, au billard, etc. — fig. commencement d'une entreprise, d'un discours, etc. *bon, mauvais début*.

Débutant, *e*, s. qui débute.
Débuter, v. a. ôter du but : — *une foule*. — v. n. jouer le premier coup à un jeu quelconque. — fig. commencer un discours, une entreprise. — faire les premiers pas dans une carrière.
Déjà, prép. de ce côté-ci ; V. *Cu* et la Grammaire.

Décalèter, v. a. ouvrir ce qui est caché.

* *Décalaire*, adj. *décaire* (*décade*, *décades*; de *déca*, dix), de dix jours.

Décade, s. f. dixaine. — ouvrage dont chaque partie contient dix livres: *décade de Tit-Livius* — espace de dix jours.

Décadence, s. f. *décadence* (de, cadere), commencement de ruine : *tomber, aller en décadence*. — se dit fig. de tout ce qui va vers son déclin : — *d'un Empire, des lettres*, etc.

* *Décadi*, s. m. dixième jour de la *décade*.

* *Décadite*, adj. *décadite* (*déca*, dix ; et *findere*, fende), fendu en dix bot.

Décaigne, s. m. et adj. *décaigne* (*déca*, dix ; *gôn*, angle), figure qui a dix angles et dix côtés.

Décaigramme, s. m. *décaigramme* (*δέκαγραμμο*, ancien poids grec), mesure de pesanteur égale à dix grammes.

* *Décaïne*, adj. *décaïne* (*δέκα*, femme), qui a dix pistils, ou dix stigmates sessiles.

* *Décaigne*, s. f. *décaigne*, ordre de plants décaynés.

Décaiser, v. a. *décaiser* (de, caps; et *deca*, coasse), tirer d'une caisse.

* *Décaltre*, s. m. (*δέκα*, mesure grecque pour les liquides), mesure de capacité égale à dix litres.

* *Décalobé*, *ée*, adj. (*δέκα*, lobe, follicule) qui a dix lobes.

Décalogue, s. m. *décalogue* (*δέκα*, parole, discours), les dix commandements de la loi de Moïse.

* *Décalotter*, v. a. *décalotter*, ôter la calotte, le dessus ; t. de métiers.

Décalquer, v. a. *décalquer*, tirer une contre-épreuve d'un dessin.

Décanon, s. m. (*δέκα*, jour), ouvrage dont chaque partie est divisée en dix journées.

* *Décamètre*, s. m. (*δέκα*, mesure), mesure de longueur égale à dix mètres.

Décampement, s. m. *décampement*, action de décamper.

Décanper, v. n. *décanper*, (de, cam-

pus), lever le camp. — fig. et fam. s'enfuir.

Décan, v. des Indes.
Décanal, s. m. (*decimus*) dignité de doyen. — le temps qu'elle dure.

* *Décanter*, adj. (*pléne*) dont la fleur a dix étamines.

* *Décantrie*, s. f. (*ἀσκή*, gén. *ἀσκήσις*, homme) dixième classe du système des végétaux de Linné ; plantes qui ont dix étamines.

* *Décantier*, v. n. faire les fonctions de doyen : pal.

Décantation, s. f. *décantation*, action de décanter.

Décaper, v. a. verser doucement une liqueur qui a déposé : chim.

Décapier, v. a. (de, caput) nettoyer dérouiller les métaux. — v. n. sortir d'entre les caps : mar.

* *Décapitole*, adj. *décapitole* (*δέκα*, feuille), qui a dix feuilles : bot.

Décapitation, s. f. *décapitation*, action de décapiter.

Décapiter, v. a. (de, caput) couper la tête à quelqu'un par autorité de justice.

Décarrier, v. a. *décarrier*, ôter les carreaux d'une chambre.

* *Décarter*, s. m. (*carria*, solide), mesure égale à dix stères.

* *Décaustie*, s. m. (*caustis*, colonne), échelle qui a dix colonnes de face.

Décaustique, *décaustique* (*καυστικός*, adjectif), se dit des vers français de dix syllabes.

Décéder, v. n. (*decedere*) mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme.

* *Décétrer*, s. m. *décétrer*, marreau à deux taillans.

Décèlement, s. m. *décèlement*, action de décéder.

Déceler, v. a. (de, celare) découvrir

ce qui est caché : — un secret, un coupable.

Décembre, s. m. *décanbre* (*decem-*

ber), dernier mois de l'année commune.

Décément, adv. *décément*, avec décence.

Décemvir, s. m. *décemvir* (*decemvir*), un des dix magistrats qui, en certaines occasions, remplacèrent les consuls à Rome.

Décemviral, *e*, adj. *décemviral* (*decemviralis*), qui appartient aux décemvirs.

Décemvirat, s. m. *décemvirat* (*decemviratus*), magistrature décemvirale, temps qu'elle dure.

Décence, s. f. *dépance* (*decencia*), bienséance, honnêteté extérieure.

Décental, *e*, adj. *décental* (*decem-*

mais), qui dure dix ans, od revient tous les dix ans : *magistrature, fête décennale*.

Décent, *e*, adj. *décent* (*decens*), conforme à la décence.

Déception, s. f. *déception* (*deceptio*) tromperie : pal.

Décerner, v. a. (*decernere*), ordonner juridiquement : — des récompenses, des peines.

Décès, s. m. *décès* (*decensus*) mort naturelle d'une personne.

Décevable, adj. sujet à être trompé.

Décevance, s. f. tromperie ; v. n.

Décevoir, v. a. *décevoir*, air *decevoir* (*deceper*) ; séduire, tromper par quelque chose de spécieux et d'engageant.

Déclainement, s. m. *déclainement*, emportement extrême contre quelqu'un.

Déclatner, v. a. *déclatner* (de, catina), ôter, détacher de la chaîne. — aumer, irriter contre ; fig. *Se déclatner contre quelqu'un*, s'emporter avec violence contre lui. *Tous les vents étoient déclatnés*, souffloient avec violence ; fig.

* *Déchalander*, V. *Déachalander*.

Déchanter, v. n. (*decantare*, finir de chanter), changer de ton, rabalter de ses prétentions ; fam.

Déchapanner, v. a. *déchapanner*, ôter le chaperon d'un oiseau de proie :

Décharge, s. f. action de décharger : — *un ballot, d'une charrette*. — acte qui décharge quelqu'un d'une responsabilité, etc. — *de la conscience*, son acquit.

— action de décharger les armes à feu.

— *de coups de bâton*, bastonnade. — ce que disent les témoins pour décharger l'accusé. — enroit par lequel se décharge l'eau d'une fontaine, d'un étang, etc. — *des humeurs*, leur écoulement. — *soulagement* : c'est une *décharge pour l'État*.

Déchargement, s. m. *déchargement*, action de décharger.

* *Déchargéoir*, s. m. *déchargéoir*, cylindre de bois autour duquel le tissu tend roule la besogne qui lui lève de dessus la poitrine.

Décharger, v. a. ôter un fardeau du lieu où il est : — *des marchandises*, un crocheteur, un mulet, un bateau ; se *décharger d'un fardeau*. — *une arme à feu*, la tirer, ou en ôter la charge avec un tire-bourse. — tenir, déclarer quitte d'une dette, d'un impôt, etc.

— dispenser d'une affaire, d'un soin, etc. *Se décharger d'une affaire sur quelqu'un*, lui en remettre le soin. — un accusé, témoigner en sa faveur. — un registre, un contrat, y mettre quittance de ce qu'on a reçu. — *un coup de poigne, de sautoir, de bâton*, le donner de suite sa lèvre. — *sa colère sur quelqu'un*, fig. la lui faire essuyer. — *son cœur*, décevoir les sujets de plainte et de chagrin qu'on a. — *sa conscience*, satisfaire à un devoir. — *son estomac*, son ventre ; fam. *écarter*. — *le plancher*, se retirer.

— v. pron. en parlant des couleuvres, se détacher ; en parlant d'une rivière, se jeter dans une autre, ou dans la mer.

Déchargéur, s. m. celui qui décharge les marchandises. — officier d'artillerie proposé à la décharge des poudres, etc.

Décharner, v. a. (de, caro, carnis), ôter la chair de dessus les os : — *un cadavre*. — amagrir : *sa maladie l'a fort décharné*, visage décharné. *Style décharné*, trop sec ; fig.

* *Décharpie*, v. a. séparer avec force des gens qui se battent ; pop.

* *Déchauser*, v. a. *déchauser*, faire sortir de force une cheville. — v. n. faire un chassé vers la gauche, après qu'on avait fait un à droite ; t. de danss.

* *Déchausser*, v. a. *déchausser* ; — une terre, la mettre hors de friche.

* *Déchaussé*, *ée*, adj. *déchaussé*, se dit des dents dont les gencives ne recouvrent plus les racines.

Déchaussément, s. m. *déchaussément*, froc qu'on donne aux arbres, en les labourant au pied, et en découvrant un peu leur racine.

Déchausser, v. a. *déchausser* (de, calcere), ôter les bas, les souliers : — *son manteau*, se déchausser. — *des arbres*, ôter la terre qui est au pied. — *des dents*, les découvrir et en écarter les gencives.

Il n'est pas digne de *déchausser*, fam. il lui est fort inférieur en mérite. *Critiques déchaussés*, et par corruption *déchausés*, qui n'ont point de bas.

Déchaussoir, s. m. *déchausoir*, instrument pour déchausser les dents.

* *Déchaussures*, s. f. pl. *déchaussures* ; lieu où a gratté le loup et où il a été.

Déchône, s. f. perle d'un droit.

Déchet, s. m. *déché*, diminution en quantité et en valeur : *il y a dix déchet sur le blé gardé trop long-temps*.

Déchevoir, v. a. (de, capillus, de capitis plus *ne xpo*, tête), mettre en désordre la chevelure de quelqu'un

* *Déchevêtré*, v. a. (de; et *chevêtré*, être) ôter le licou d'une bête de somme.

Déchiffrable, adj. *déchiffrable*, qui peut être déchiffré.

Déchiffrement, s. m. *déchiffrement*, action de déchiffrer; chose déchiffrée.

Déchiffrer, v. a. *déchiffrer*, expliquer ce qui est écrit en chiffres. — lire ce qui est malaisé à lire. — pénétrer quelque chose d'obscur. — l'embarasser. — *question*, le pénétrer; le découvrir; en mauvaise part.

Déchiffreur, s. m. *déchiffreur*, celui qui a le ciel d'un chiffre, qui est chargé du déchiffrement.

Déchiqute, *éte*, adj. V. *Lacinié*: bot.

Déchiqueter, v. a. *déchiqueter*, découper en faisant diverses tailles: — la peau.

Déchiqueture, s. f. *déchiqueture*, tailles faites à une étoffe.

Déchirer, s. m. dépeçage d'un bateau, d'un train de bois.

Déchirer, *é*, adj. qui déchire le cœur: fig.

Déchirer, *é*, adj. se dit des trous de la base du crâne.

Déchirement, s. m. *déchirement*, action de déchirer. — *d'entrailles*, violence colique. — *de cœur*, douleur vive et amère. — solution de continuité dans les parties molles, causée par une violente extension: chir.

Déchirer, v. a. rompre, mettre en pièces sans instrument tranchant: — un contrat, un habit; etc. — fig. *déchirer* qui déchirent l'esomme, situation qui déchire le cœur; *être déchiré* par des factions. — fig. outrager par des médisances: — *son prochain*, la population d'autrui; *les colères se déchirent* entre eux. Il est tout déchiré, ses habits sont déchirés. Elle n'est pas tant déchirée, elle est assez jolie; faux.

Déchirure, s. f. rupture faite en déchirant.

Déchirer, v. n. *déchirer*; *déchiré*, *déchiré*; *de déchoir*, etc. (sans imparf.), *je déchire*; *je déchireroi*; *je me déchire*, etc. tomber dans un état tel qu'on ne peut en être sorti: — *de son rang*; *de son crédit*. Il prend être à eux temps composés: il est déchiré.

Déchouer, v. a. remettre à flot un vaisseau échoué.

Décisive, s. m. (decimus; *decis*, la-boutre), dixième partie d'un are.

Décidément, adv. *décidément*, d'une manière décisive.

Décider, v. a. (décider) déterminer; il me a décidé à partir. — résoudre une

question. — terminer une contestation, — ordonner, disposer: — de tout; les juges décident de la vie et de la fortune des hommes. — porter son jugement d'une manière tranchante: il a osé à décider. Homme décidé, d'un caractère ferme. — v. pron. prendre son parti: il ne faut pas se décider légèrement.

* *Décide*, *éte*, adj. qui tombe après la fécondation: bot.

* *Décigramme*, s. m. *décigramme* (decimus; *γραμμ*, le plus petit poids des Grecs), mesure de pesanteur, dixième partie du gramm.

* *Décilitre*, s. m. (decimus; *λίτρον*, mesure pour les liquides), mesure de capacité; dixième partie du litre.

Déciller, v. a. V. *Desiller*.

Décimable, adj. sujet aux décimes.

Décimé, *é*, adj. se dit des fractions dont les parties sont des dixièmes et des centièmes, des millièmes, etc. d'unité, et du calcul de ces fractions.

Décimale, s. f. (decima), fraction décimale.

Décimateur, s. m. qui a droit de lever la dime dans une paroisse.

Décimation, s. f. *décimation* (decimatio), action de décimer.

* *Décime*, s. m. (decimus) dixième partie du franc. — s. f. dixième des revenus ecclésiastiques qu'on levait pour une affaire importante. — s. f. pl. ce qui d'un bénéficiaire payait à l'État sur son revenu.

* *Décimer*, v. a. (decimare) sur dix soldats, en punir un désigné par le sort.

* *Décimètre*, s. m. (decimus; *μετρον*, mesure), mesure de longueur, dixième partie du mètre.

Décimétrement, s. m. *décimétrement*, action de décimétre.

Décintre, v. a. (de; cingtre) ôter les cintres d'une voûte.

* *Décintre*, s. m. *décintre*, murétre de maçon à deux cintres.

Décise, v. de Fr. *Nicere*, *Riverain*.

* *Décisive*, v. a. (de; *prop. cara*, de *avis*, *cire*), ôter la cire.

Décisif, *ive*, adj. (decisus) qui décide; *combats décisifs*; *pièce décisive*; *homme très-décisif*.

Décision, s. f. (decisio) résolution, jugement; se dit des personnes qui décident, et des matières décidées.

Décisivement, adv. *décisivement*, d'une manière décisive.

* *Décisoir*, adv. *decisare*, *decisif*, pal.

* *Décistère*, s. m. (decimus; *στατρον*, solide), dixième du stère.

Décimateur, s. m. *décimateur*

(decimator), qui récite en public. — qui occupe plus des mots que des choses, qui exagère. — adjectivement, *style du décimateur*.

Déclaman, s. f. *déclaman* (declamatio), prononciation et action du décimateur. — piéce d'éloquence composée pour être déclamée. — emploi abusif de termes pompeux et figurés. — iuvécive.

Déclamateur, adj. *déclamateur* (declamatorius), qui appartient à la déclamation; *en parlant de la bouzole*, plein de déclamation; *style déclamatoire*.

Déclamer, v. 3. et n. (declamare) récite à haute voix, d'un ton d'orateur. — v. n. invectiver contre; *declamer contre les ministres*, *contre le vice*.

Déclaratif, *ive*, adj. *déclaratif* (declarativus); se dit d'un acte par lequel on déclare quelque chose: *prêt*.

Déclaratoire, s. f. *déclaratoire* (declaratio), action de déclarer; acte, discours par lequel on déclare; — *de guerre*. — ordonnance en interprétation d'un édit. — énumération de ses biens.

Déclaratoire, adj. *déclaratoire*, qui déclare juridiquement: *prêt*.

Déclarer, v. a. *déclarer* (déclarare), manifester, faire connaître: — *ses intentions*, *son mariage*. — *ses complices*, les révéler. — manifester par un acte public: — *la guerre*; on l'a déclaré criminel. — v. pron. s'expliquer. — se faire connaître: *le militaire se déclare*. — prendre parti pour...

* *Déclarer*, v. a. (de; clavus) substituer une clef à une autre: nus.

Déclancher, v. a. *déclancher*. — une porte, lever la cleanche pour l'ouvrir.

* *Déclat*, s. m. *déclat*, espèce de bélière propre à enfoncer les pieux.

* *Déclimeter*, v. a. (de; *αίμα*, *région*), changer de climat: bot.

Déclin, s. m. état d'une chose qui penche vers sa fin: — *des jours*, *de l'âge*, etc. — ressort d'une arme à feu, par lequel le chien s'abat sur le bassinet.

Déclinabilité, s. f. qualité d'un mot déclina- ble: gramm.

Déclinable, adj. (declinabilis) qui peut être décliné: *accusatif*.

Déclination, s. f. *déclination* (declinatio), manière de décliner les nouns dans les langues qui ont des cas: gramm.

— éloignement des astres par rapport à l'équateur; de l'aiguille aimantée, par rapport au nord; au pôle.

Déclinant, adj. *declinans* qui ne

gards pas directement un des points cardinaux; n'eat guère usité qu'en cette phrase.

Déclatoire, s. m. et adj. *déclatoire*; se dit des moyens allégués pour décliner une juridiction.

* *Déclatoire*, adj. f. (*noyseau*) dont les osselets vont en décroissant du premier au dernier.

Décliner, v. n. (declinare) déchoir, pencher vers sa fin. *Le jour commence à décliner*; *se malade décline tous les jours*. — en parlant de la bouzole, s'éloigner du nord. — en parlant des astres, s'éloigner de l'équateur. — v. a. faire passer un nom par tous ses cas: gramm. — *notreux*, dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu: *faux*.

— une juridiction, refuser de la reconnaître.

* *Déclive*, adj. (declivus) se dit de la partie plus basse d'une tumeur: chir.

Déclivité, s. f. (declivitas) situation d'une chose qui est en pente: *de la colline*.

Déclure, v. a. *déclure* (de; claudere) ôter la clôture.

Déclus, *e*, partic.

Déclatoire, v. a. (de; clavus) arracher les dents qui attachent quelque chose.

Déclatement, s. m. *déclatement*, action de décocher une fleche.

Décocher, v. a. *décocher*, tirer une fleche, un trait.

Décoction, s. f. *décoction* (decoctio), eau dans laquelle on a fait bouillir des médicaments.

* *Décongrair*, s. m. *décongrair*, outil pour chasser les coins: impr.

Décoiffer, v. a. *décoiffer* (de; capillus; *capillus*, B. L., de *scissis*, *coiffe*), ôter, défaire la coiffure d'une femme; déranger les cheveux. — *une bouteille*, ôter l'embouche qui entoure son bouchon.

Décolation, s. f. *décolation*, action de couper le cou: — *de Saint-Vincent*; c'est un ustile qui en cette phrase.

* *Décollement*, s. m. *décollement*, action de décrocher ou qui étoit collé.

* *Décoller*, v. a. *décoller* (decollare; *de; collam*), couper le cou. — détacher ce qui étoit collé: — *un osselet*; *se décoller*. — une bille, au billard, s'éloigner de la bande.

Décolleter, v. a. *décolleter*, décrocher la gorge; *tenue trop décolletée*.

Décoller, s. m. *décoller*, matériel chargé de couper la tête des mortués qu'on vient de pêcher.

Décolorer, v. a. *décolorer* (de; colorare), ôter la couleur: *teint*; et fig. *style décoloré*.

Déconferer, v. a. *dékonbeer*, ôter des décombrés.

Déconbrés, s. m. pl. *dékonbrés*, plâtras, menues pierres qui restent de la démolition d'un bâtiment.

Décomposer, v. a. *dékomposer* (de, compozer), sépare les parties d'un corps et composé : — une idée, un discours, — le mouvement d'un corps; fig. changer ce mouvement en plusieurs autres dont on peut le supposer formé.

Décomposition, s. f. *dékompozition* (de, compositio), action de décomposer un corps, le mouvement.

Décompte, s. m. *dékonte*, retenue sur un compte : faire le décompte, le supputation de ce qu'on doit calculer sur un paiement. *Il trouve dit décompte dans cette affaire*, elle est moins avantageuse qu'il ne croyoit; fig.

Décompter, v. a. *dékouter* (de, com-putare), rabattre d'une somme. — v. n. rabattre de l'opinion qu'on avoit d'une personne, d'une chose : *si l se croit riche, il aura bien à décompter*.

Déconcertement, s. m. *dékonserment*, état d'une personne déconcertée; peu usité.

Déconcerter, v. a. (de, concertare) troubler un concert de voix ou d'instruments. — rompre les mesures prises par les autres; fig. — troubler quelqu'un, lui faire perdre contenance; la rattiller le déconcerte; se déconcerte aisément.

Déconfire, v. a. (de, conficere) défaire entièrement; v. n. — bataille, v. m. — quelqu'un, le réduire à ne savoir plus que dire; fam.

Déconfit, e, participe.

Déconfiture, s. f. entière dé faite d'une armoire; v. m. — fam. ruine entière d'un négociant, etc. — banqueroute; prat. On dit burlesquement : *il y avoit à ce repas force pâtes, on en a fait une belle déconfiture*.

Déconforter, v. m. *dékonforter*, dévotion, déconfortement; v. m.

Déconforter, v. a. (de, confortare) déconforter. — v. pron. perdre courage.

Déconforter, v. a. *dékonforter* (M. n.) (de, confortium) dissuader : — *un ami, une estré prise*.

Déconsidérer, v. a. (de, considerare) ôter la considération; mépr.

Déconstruire, v. a. (de, construere) désembrer les parties d'une machine, d'un discours, d'une phrase.

Décontenance, s. m. *dékontenance*, état d'une personne décontenancée; peu usité.

Décontenancer, v. a. *dékontenamer* (de, cum, tenere), faire perdre contenance à quelqu'un. *Être tout décontenancé*; perdre toute contenance, on par soi-même n'en avoir point.

Décomenue, s. f. (de, cum, venire) malheur, mauvais succès.

Décorateur, v. m. qui fait des décorations pour des fêtes, des théâtres.

Décoration, s. f. *dékoration*, embellissement, ornement d'architecture, peinture, etc. — ce qui, sur la scène, représente les lieux où l'action se passe. — marqué d'honneur, de dignité.

Décorer, v. a. (de, chorda; de, ysis, intexin, corde d'instrument) défiliter une corde, en séparer les cordons.

Décorer, v. a. (decorare) orner, parer un lieu public. — donner à quelqu'un la marque d'une dignité.

Décorification, s. f. *dékorkification* (de, corticatio), action d'écorcer des branches, des graines, etc.

Décorium, s. m. *dékorum* (decoram), bienséance; apparence : *garder le décorum*.

Découcher, v. n. (decubare) coucher hors de chez soi, de son lit ordinaire. — v. a. *Je ne veux pas vous découcher*, vous faire quitter votre lit.

Découdre, v. a. sur *oudre* (de, conserere); découdre, ce qui est cousu. — v. pron. aller utile; fig. ses affaires se décousent; leur amitié commença à se découdre; fam. — v. n. en *decoudre*, on vient aux mains; fam.

Découler, e, adj. qui découle.

Découlement, s. m. *dékoulement*, flux, mouvement de ce qui découle lentement.

Découler, v. n. (de, colere) couler peu à peu et de suite. — fig. émaner : *toutes les grâces découlent de Dieu*.

Découper, v. a. (decidere) *quid se de-ducere*, couper; couper par morceaux. — une volaille, etc. la découper pour en servir aux convives. — une et fle. la couper avec art, à petites tailles. — du papier, découper, etc. les coupures de manière à représenter quelque figure. — une image, etc. séparer les figures du fond.

Découper, euse, s. celui, celle qui travaille en découper.

Découple ou *Découpleur*, s. m. (de, copula) action de découpler des chevaux.

Découpler, v. a. détacher des chiens couplés. *Jeune homme bien découplé*, de belle taille; fam.

Découper, s. m. *dékoupeur*, ciseau pour découper de la gaze.

Découpage, s. f. taillade faite pour ornement à de l'étoffe, au papier, etc. — la chose découppée.

Décourageant, e, adj. *dékourajant*, qui décourage.

Découragement, s. m. *dékourajement*, perte de courage, abattement de cœur.

Décourager, v. a. (de, cor, agere) ôter le courage, — faire perdre l'envie de — v. pron. perdre le courage.

Décourant, e, adj. (decurans) qui forme saillie sur son support; bot.

Décours, s. m. *dékours* (decursus), décroissement de la lune. — déclin d'une maladie.

Décousu, ue, part. de *decoudre* (de, conustus); style *decousu*, sans liaison.

Découvre, s. f. endroit décousu d'un ling, d'une étoffe.

Découvert, e, *dékouvert*, part. de *découvrir*. Pays *découvert*, où il y a peu d'arbres. *À derniers découverts*, argent comptant. *À usage découvert*, sans détour; fig. *À découvert*, sans être couvert, et fig. sans ambiguïté; se prononcer, et fig. se montrer à découvert.

Découverte, s. f. action de découvrir; chose découverte. — invention. *Aller à découverte* du pays, des ennemis; t. de guerre.

Découvreur, s. m. celui qui a fait une découverte; peu usité.

Découvrir, v. a. (de, covere) (de, coprire) ôter ce qui couvre une chose ou une personne. — parvenir à connaître ce qui étoit caché; fig. déclarer ce qu'on tenoit secret. — commencer à apercevoir. — faire une découverte. — le *pet sans rouler*, ce qu'il y a de secret dans une intrigue; priv. — son jeu, laisser voir sa manière de jouer. — une frontière, la dégarnir de troupes. — une pièce, aux échecs, la dégarnir des pièces qui la couvrent. — une dame, se trahir, la laisser seule dans une case. — v. pron. ôter son chapeau. — t. de crime, n'être pas bien en garde. — faire ou laisser connaître ses sentiments.

Décrasser, v. a. *dékraçer* (de; *grasso*, orure de la laine), ôter la crasse — la gaze; se *decrasser* les mains. — polir, donner quelque relief : *acheter une charge pour se décrasser*; fam.

Décréditement, s. m. *dékreditement*, action de décréditer.

Décréditer, v. a. (de, creditare) ôter, faire perdre le crédit, la considération :

il s'est *décrédité* par sa mauvaise conduite; cette opinion se *décrédite*. *Re-mède décrédité*, qui n'est plus employé.

Décripi, e, adj. (decreptus) vieux et cassé.

Décription, s. f. *dékription*, pétillement ou bruit des sennoues ou des seis dans le feu; leur calcination jusqu'à ce qu'ils ne pétillent plus.

Décriquer, v. a. (de, crepitare) faire calciner un corps jusqu'à ce qu'il ne pétille plus au feu. — v. a. pétiller.

Décriquité, s. f. état d'un vieillard cassé, vieillesse extrême.

Décrist, s. m. *dékri* (decretum), ordre, ordonnance, loi, jugement. *Des décrets de la Providence*; fig. — ordonnance du magistrat portant prise de corps, satire de biens : *maison en décret*; faire le *décrist* d'une terre.

Décretale, s. f. (decretales) épîtres des anciens papes, pour faire quelque règlement.

Décriter, v. a. (decretere) décréter un décret de prise de corps, etc. — une maison, une terre, en ordonner la vente. — v. a. d'v. n. faire une loi : le corps législatif a décrété cette loi, *décrite* que, etc.

Décri, s. m. cri public qui défend le cours d'une monnaie ou le débit d'une marchandise; le *décri des défrès des Indes de traint*; — porte de décri; réputation : *tomber dans le décri*; fig.

Décrier, v. a. (de; *scribere*, erer) défendre, par cri public, le cours ou l'usage de —. — ôter l'estime, la réputation : *son conduite se fort décrier*.

Décrire, v. a. sur *crire* (describere); dépendre par les discours. — tracer : *descrire une courbe*; géom.

Décrochement, s. m. *dékrochemant*, action de décrocher.

Décrocher, v. a. détacher ce qui étoit accroché.

Décrire, v. a. *dékraire* (de, credere), ne pas croire; ne se dit que dans cette phrase fam. *je ne croie ni ne décrie*.

Décrier, v. a. *dékraer*, changer le pli des capades; chap.

Décroissement, s. m. *dékrochemant*, diminution.

Décroître, v. n. *dékroître* (decrease), diminuer.

Décrotter, v. a. *dékroter* (de, creta), ôter la crotte.

Décrotteur, s. m. *dékroteur*, qui décrocte.

Décrottoire, s. f. *dékrotoire*, brosse à décrocter.

Décrouler, v. a. (de, crusta) se dit

d'un cerf qui nettoie sa tête après la chute de son bois.

Décruer, v. a. (de, cruds) préparer du fil par une lessive avant la teinture.

Décruver, s. m. *décrumant*, action de décruer.

Décruvement, s. m. *décrusement*, action de décruer.

Décruiser, v. a. plonger la soie dans l'eau bouillante, pour lui enlever sa gomme naturelle, avant de la dévider ou de la tordre.

Décuire, v. a. sur cuire (découquer) corriger l'excès de la cuisson. — *des sirops, des confitures*, y mettre de l'eau pour les rendre plus liquides. *Les confitures se décuisent*, se liquéfient trop, faute d'avoir été assez cuites.

Décupeler, v. a. verser doucement la liqueur qui surnage sur quelque matière.

Décuple, s. m. (decuplum) dix fois autant : *il a gagné le décuple de ses avances*. — adj. dix fois plus grand : *somme décuple d'une autre*.

Décupler, v. a. rendre dix fois plus grand.

Décure, s. f. (decuria) dix hommes, dix soldats sous un décuren.

Décursion, s. m. (decurio) chez les anciens Romains, commandant d'une décure.

Décursive, adj. f. (de, currere) se dit des feuilles dont les folioles se continuent le long du pétiole.

Décurtation, s. f. *décurtation* (de, curtare), mangle des plantes qui attaque l'extrémité des nouvelles pousses de bot.

Décaussation, s. f. *décaussation* (de, caussare), point où des lignes, des rayons se croisent : opt. et géom.

Décaussure, s. m. *décaussure* (decutare), instrument pour faire sortir le pus par l'ouverture qu'a faite le trépan.

Dédaigner, v. a. et a. *dédaigner* (dedignari), marquer du dédain : *quelqu'un, ses services, de parler*.

Dédaigneur ou **Adédacteur**, s. m. V. **Dédaigneux**.

Dédaignusement, adv. *dédaignusement*, avec dédain.

Dédaigneux, *ceux*, s. et adj. *dédaigneux*, *ceux*, qui marque du dédain : *un regard dédaigneux* ; *faire le dédaigneux*. — s. m. muscle abducteur de l'œil.

Dédain, s. m. *dédain*, mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, etc.

Dédale, s. m. (Dedalus) labyrinthe. — *des lois, des procédés* ; fig.

Dédanner, v. n. au jeu de dames, dé-

placer une des dames du rang où l'adversaire peut aller à dame.

Dédans, adv. de lieu, dans l'intérieur. — fig. et fam. *il n'est ni dehors ni dedans*, il est incertain du succès de son affaire. *Mettre un oiseau dedans*, le dresser pour la chasse. — s. m. partie intérieure : *des dedans d'une maison*. — *d'un jeu de paume*, galerie ouverte à l'un des bouts. — d. n. les courses de lague, *avoir deux dedans*, avoir emporté deux fois la hague.

Dédicace, s. f. (dedicatio) consécration d'une église, ou fête annuelle ou mémoire de sa consécration. — *d'un livre*, action de le dédier à quelqu'un. — épître dédicatoire.

Dédicatoire, adj. *dedicatoraire* (epître), qu'on met à la tête d'un livre pour le dédier à quelqu'un.

Dédier, v. a. (dedicare) consacrer au culte divin. — adresser un ouvrage à quelqu'un par une épître dédicatoire, ou par une inscription.

Dédire, v. a. sur dire (de, dicere) [la 2^e pers. du pl. du prés. de l'indic. fait *vous dédiez*] ; déavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. — v. pron. se rétracter.

Dédit, s. m. rétractation. — peine dont conviennent des contractans contre celui qui se dédit.

Déditonnageant, s. m. *déditonnageant* (de, ditare) ; démanquant B. L. de ditonnage, réparation d'un dommage, indemnité.

Déditonnager, v. a. *déditonnager*, réparer un dommage, indemniser.

Dédorer, v. a. (de, aurum) s'effacer la dorure. — v. pron. perdre de la dorure.

Dédoubler, v. a. (de, duplex) ôter la doublure. — *un régiment*, le partager en deux.

Déduction, s. f. *dédution* (deductio), soustraction. — narration, énumération.

Déduire, v. n. (deducere) rabattre d'une somme : *les fruits*. — faire l'énumération, débiter : *ses raisons*. — lire une conséquence.

Déduit, s. m. passage ; v. m.

Dédoce, s. f. *dédoce* (de, do, biva), divinité fabuleuse du sexe féminin. *Étala le port d'une déesse*, un port majestueux.

se Dédocher, v. pron. s'apaiser après s'être mis en colère ; fig.

Dédoillance, s. f. *dédoillance* (Il m.) follesse, pâmouze ; tomber en défaut.

lance. — liquéfaction d'un solide par l'humidité ; chim.

Défaut, s. m. (defectio) (Il m.) qui manque à comparer en justice. — adj. qui manque, qui s'éteut : *ligne défaultante*.

Défauter, v. n. *defecter* (Il m.) (fallere ; B. L.) n'est usité qu'au pl. du prés. nous *defautons* ; à l'imperf. je *defautois* ; au passé, je *defautis*, j'ai *defauté* ; manquer ; v. m. — dépeir, s'efforcer : *il se sent defauter*.

Défaires, v. a. *defaire*, sur faire (de, facere) ; détruire ce qui est fait : *un moulin, un marché*. — faire mourir : *elle a defait son fruit*. — mettre en déroute, tailler en pièces : — les ennemis. — amigrir, exténué : *sa maladie l'a bien defait* ; usage *defait*. — dériver, débarrasser : *defaites-vous de cet importun*. *Se defaire de sa marchandise*, la vendre ; — d'un domestique, le renvoyer ; — d'un ennemi, le faire mourir.

Défait, s. m. *defait*, participe.

Défait, s. f. *defait*, déroute des troupes. — débit facile : *marchandise de defait*. — excuse artificieuse : *il donne une mauvaise defait*.

Défaction, s. f. *defaction*, déduction, retranchement.

Défalquer, v. a. *defalquer* (defalcare), rabattre, déduire d'une somme.

se Défalquer, v. pron. *defalquer* (de, falare), rater la carte qu'on croit la plus utile, quand on n'a pas de la couleur dans laquelle on joue.

Défaut, s. m. *defaut*, imperfection. — manquement l'assignation donnée. — décaus, endroit où elles se terminent.

— de la course, intervalle entre elle et les autres pièces de l'armure. *Les chiens sont en defaut*, ont perdu la voie de la bête. — *fig. son esprit est en defaut*. *Ad defaut de l'acte de*. *Ad defaut de*, à la place de.

Défaveur, s. f. (de, favor) cessation de l'avent.

Défavorable, adj. qui n'est point favorable.

Défavorablement, adv. *defavorablement*, d'une manière défavorable.

Défécation, s. f. *defecatio* (defecatio), dépuración d'une liqueur ; chim.

Défécité, adj. m. (defectivus) se dit d'un verbe qui n'a pas tous ses modes, tous ses temps.

Défécion, s. f. *defecion* (defectio), abandonnement d'un port auquel on est lié. — *de la lune*, éclipse.

Défécionner, v. a. *defecionner*, d'une manière défécieuse.

Défécieux, *ceux*, adj. *defectivus*, *ceux* (defectivus), qui manque des conditions requises.

Défécivité, s. f. défaut, manquement en quelque chose.

Défendable, adj. *defendable*, qui peut être défendu contre l'ennemi.

Défendeur, *ceux*, s. m. *defensor*, *erice*, à qui on fait une demande en justice.

Défendre, v. a. *defendere*, sur rendre (defendere) ; soutenir, protéger contre. — garantir, conserver : *sa patrie, sa vie, une place*. — prohiber : *defendre les chiens*. — sa maison, en interdire l'entrée. *A son corps défendant*, avec répugnance, contrainte. — v. pron. repousser une violence, une insulte. — s'exposer de faire une chose ; s'en disculper.

Défens, s. m. *defens*, *leis en defens*, dont la coupe est défendue et l'entrée interdite aux bestiaux.

Défendus, *us*, part. de *defendre*.

Défense, s. f. *defensio*, protection, appui qu'on donne à quelqu'un ou à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. — justification. — prohibition, au pl. ce qu'on répond à la demande de la partie. — fortification. — grandes dents du sanglier. *Se mettre en état de défense*, en état de se défendre. *Cette place est de défense*, peut se défendre.

Défenseur, s. m. *defensor* (defensor), celui qui défend, qui protège. — *officieux*, celui qui fait l'honneur de défendre les accusés.

Défensif, *ive*, adj. *defensivus*, qui défend. — s. m. remède topique et prescriptif. — s. f. *être, se tenir sur la défensive*, ne faire que se défendre.

Défiquer, v. a. *defiquer* (deficere), ôter les forces ou impurétés d'une liqueur ; chim.

Déférer, *er*, adj. (deferere) qui défère, qui cède.

Déférence, s. f. *deferentia*, égard et condescendance.

Déferent, *er*, adj. *deferentis*, se dit des cercles qui, dans le système de Ptolémée, portent la planète avec son épicycle. — se dit des vaisseaux qui reçoivent la semence et la portent dans l'utérus.

Déferant, s. m. *deferant*, marque du lieu où s'est fabriquée une monnaie.

Déferer, v. a. (deferre) donner, décerner : *des dignités, des honneurs* ; *le serment à quelqu'un*, s'en rapporter, se remettre : *que l'on en en justice, à l'ingénierie*, le décerner. —

v. n. condescendre par égard : il faut *déferer* à la vieillesse.

Déferer, v. a. déployer les voiles.
Déferer, v. a. *déferer* (de, ferum), ôter les fers du pied d'un cheval, etc. — fig. rendre confus, interdire : on le *déferre* aisément. — v. pron. perdre son fer : mon cheval, mon laçat s'est *déferé*. — se déconcerter ; fig.

**Défèts*, s. m. pl. *défèts* (defectus), feuilles isolées et superflues d'un ouvrage.

**Défaillaison*, s. f. *défaillaison* (il m.) (de, fallium, de, fallere), chute des feuilles.

**Défaute*, s. a. (diffibulatio) ôter ce qui enveloppe.

Défi, s. m. provocation au combat ; toute sorte de provocation.

Défiante, s. f. (diffidentia) soupçon, crainte d'être trompé. — crainte qu'une chose n'ait pas toutes les qualités requises : il a une juste *défiante* de ses forces.

Défiant, é, adj. soupçonneux, qui craint toujours d'être trompé.

Défait, s. m. *defectus*, mot latin (sans s au pl.) ce qui manque : — d'une caisse, d'une finisance.

Déferer, v. a. (diffidare) provoquer au combat. — faire un défi quelconque. — *quelqu'un aux échecs*, à boire, etc. — mettre quelqu'un à pis faire : je vous *défi* de me *frapper* ; et dans un sens plus doux : je vous *défi* de deviner qui l'a dit. — lancer du bord, empêcher qu'elle ne donne contre le bord. Le vent *défi* la côte, vient de la côte. — v. pron. avoir de la défiance, suspecter. — se douter, prévoir : je ne me *défi*ais pas de ce maîtreur.

Défigurer, v. a. (de, figurare) ôter la figure, rendre difforme : — un ouvrage *en* le *travaillant* ; fig.

Défilé, s. m. passage étroit.

Défiler, v. a. (de, filum) ôter le fil passé dans quelque chose : — des perles, un chapelet ; se *défiler*. — v. n. aller l'un après l'autre : nous *défilâmes* deux à deux.

Défini, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Défini, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Définir, ie, adj. (definitus) déterminé : nombre *défini*. *Passé défini*, temps du verbe qui désigne une chose passée dans un temps tout à fait écoulé : il *vint* l'un *après* l'autre ; nous *défilâmes* deux à deux.

Défileur, s. m. (definitor) conseiller du général ou du provincial dans quelques ordres religieux.

Définissable, ble, adj. *definitivus* (definitivus), qui décide, qui juge le fond d'un procès : *arrêt définitif*. En *définitive*, loc. adv. par un jugement définitif, enfin.

Définition, s. f. *definitio* (definitio), explication de la nature d'une chose par son genre et sa différence. — décision, règlement ; dogme.

Définitivement, adv. *definitivum* (definitivus), en jugement définitif.

**Définitours*, s. m. *definitores*, lieu où s'assemblent les définitours.

Déflagration, s. f. *deflagratio* (deflagratio), combustion avec flammes ; chim.

Déflagmation, s. f. *deflegmatio*, action de déflagmer.

Déflagmer, v. a. (de, flagis, punitio) enlever la partie aqueuse d'un corps.

Déflorer, v. n. (de, flere) perdre sa fleur. — v. a. faire tomber la fleur ; le vent a *défloré* les arbres.

Déflexion, s. f. *deflexio* (deflectio), action par laquelle un corps se détourne de son chemin : — des rayons de la lumière.

Défloration, s. f. *defloratio* (defloratio), action par laquelle on retire une fille.

Déflorer, v. a. (de, florare) ôter la fleur de la virginité ; déflorer.

**Défluor*, v. n. (de, fluere) s'éloigner de plus en plus, en parlant d'une planète qui a passé la conjonction d'une autre plus tardive ; astrol.

Déflucement, s. m. *defluentia*, action de déflucor.

Défoncer, v. a. (de, fundus) ôter le fond : — un tombeau. — un terrain, le fouiller à quelque profondeur, y mêtrer du fumier, etc. — un cuir de cache, le fouler aux pieds.

Défonner, v. a. (de, forma, de, pueri, foris) gâter la forme.

**Défondre*, v. a. *defundere*, ôter la ficelle qui serroit un livre ; de relireur.

Défourner, v. a. (de, furnus) tirer du four.

**Défroi*, s. m. *defrois*, paiement de la dépense d'une maison ; etc.

**Défrayer*, v. a. *defrayer*, payer la dépense. — la compagnie, l'amuser ou lui servir de risée ; fam.

Défrichement, s. m. *defrichement*, action de défricher.

Défricher, v. n. (de, friscum ; B. L.)

écoper un terrain pour la culture ; en dant les mauvaises herbes, etc. — éclaircir, demeler une question, une matière ; fig.

Défricheur, s. m. qui défriche.

Défriser, v. a. *defrizer*, défaire la frisure.

Défrancer, v. a. déplisser une étoffe. — les sautoirs, fig. prendre un air serrem.

Défréquer, s. f. *defreque*, dépouille d'un manne — mobilier dont on profite, sans que ce soit par succession.

Défréquer, v. a. *defreque* (frocus ; B. L.) ôter le froc, faire quitter à un religieux sa profession : — un manne ; se *defrequer*.

**Défructu*, s. m. mot latin ; bois, fruit, etc. que fournit celui qui prête sa table pour un pique-nique.

**Défuner*, v. a. (de, funis) ôter les cordages ; mar.

Défunt, é, s. et adj. (defunctus) mort, décédé.

Dégagement, s. m. *degagement*, action de dégager, ou état d'une chose dégagée. — issue dérobée qui sert à la commodité d'un logement. — s. f. d'escrime, action de dégager l'épée.

Dégager, v. a. retirer ce qui avait été engagé, donné en hypothèque ou en nantissement. — un soldat, acheter son congé. — sa parole, le tenir, ou la retirer quand elle a été donnée sous condition. — la tête, la poitrine, les rendre plus libres. — le fer, t. d'escrime, faire un mouvement qui rend l'épée libre. *Cet habit vous dégage* la taille, la fait bien porter. — v. pron. se retirer d'un lieu dangereux et difficile.

Déguise, s. f. *degesse*, façon : il a une belle *deguise* ; ironiq. et pop.

Déguiser, v. a. et n. *degesher* (de ; gisus ; B. L. de vagina) liter l'épée. — s. m. *brave jusqu'à déguiser*.

**Déguineur*, s. m. *degesher*, breteur, spadassin.

Déganter, v. a. ôter les gants.

Dégarnir, v. a. ôter ce qui garnit. — une place, en ôter une grande partie de munitions, des troupes. — v. pron. se vêtir plus légèrement.

**Dégasconner*, v. a. *degastoner* (de, gasco), faire perdre l'accent gascon ; fam.

Dégât, s. m. (de, vastus) ravage, perte arrivée par une cause violente : — de la grêle, que font les troupes. — consommation de denrées faite sans économie.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaulcher, v. a. *degaulcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégaiement, s. m. *degaiement*, action de dégaicher.

Dégel, s. m. (de, gelu, de, gis, gelis ; Suida) fonte des neiges et des glaces.

Dégeler, v. a. faire fondre ce qui est gelé. — v. n. la rivière *dégèle*. — v. impers. il *dégèle*. — v. pron. cesser d'être gelé.

Dégénération, s. f. *degeneration*, état de ce qui dégénère.

Dégénérer, v. n. (degenerare ; de, gis, raris) s'écarter des bons exemples de ses ancêtres. — de la couleur de ses yeux. On le dit aussi des animaux et des plantes. — fig. changer de bien en mal, ou de mal en pis : la querelle *dégénère* en guerre civile.

**Dégénérosité*, s. f. *degeneratione*, tendance à la dégénération.

Dégingandé, é, adj. se dit d'une personne dont la démarche et la contenance sont mal assurées ; fam. On dit fig. *style, esprit dégingandé*.

Dégingandement, s. m. *degingandement*, état de ce qui est dégingandé ; fam.

Déglaier, v. a. (de, glus, de, gis, gla) ôter la glu.

**Déglutier*, s. m. (deglutire) nom générique des muscles de l'œsophage.

Déglutition, s. f. *deglutitio*, action d'avaler ; méd.

Dégoliller, v. a. *degoliller* (il m.) vomir ; pop.

**Dégobiller*, s. m. *degobiller* (il m.) le vin et les viandes *degobillées* ; pop.

Dégourer, v. a. *degourer*, chanter, en parlant des oiseaux ; v. n. — v. a. et n. dire ce qu'il faut faire ; il a *degouré* tout ce qu'il sait ; ce prisonnier a *degouré* ; fam.

Dégouragement, s. m. *degouragement*, épanchement des eaux et des immundices retenues. — débordement de bile, des humeurs. — des étoffes, l'action d'en ôter les graisses.

**Dégourger*, s. m. *degourger*, instrument pour nettoyer la lumière d'un canon.

Dégourer, v. a. et n. (de, gurgis) déboucher un passage engorgé : *cel égout a dégorgé*. — des étoffes, les laver pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu. — du poisson, lui faire perdre dans l'eau courante son goût de merde ou de bourbe. — v. pron. se décharger, s'éclaircir.

Dégouter, v. a. déplacer, chasser de son poste ; fam.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégourcher, v. a. *degourcher*, dresser un ouvrage en bois, en pierres, etc. en retouchant ce qu'il y a d'irrégulier.

dégourdir de l'eau, la faire légèrement chauffer. — un jeune homme, lam. le poire, le liçonner. *C'est un dégoardé*; lam. et substantif, un homme à qui on n'en fait point accroire.

Dégourdissement, s. m. *dégourdissement*, cessation d'engourdissement. Dégout, s. m. (de gustus; de goût; goût, goût) manque de goût, d'appétit. — répugnance, aversion; il a du dégoût pour le vin; pour l'étude; pour cet homme. — déplaisir, chagrin; on eussait les grands dégoûts dans les Caraïes.

Dégoutant, adj. qui donne du dégoût, sale, déplaisant.

Dégouté, *é*, adj. déhât, difficile; il fait le dégoûté; lam.

Dégouter, v. a. ôter le goût, l'appétit. — donner du dégoût, de l'aversion; fig. — v. pron. dégoûter du dégoût.

Dégoutant, *e*, adj. dégoûtant (de guttans) qui dégoûte.

Dégouter, v. n. dégoûter (de gutta), couler goutte à goutte.

Dégrader, s. f. dégradation, destitution ignominieuse du grade où l'on est: — de noblesse, des armes, etc. — dans un bois, une maison, dégat, — d'un mur, d'une maison, leur dépeuplement — fig. avilissement: — des âmes. — affoiblissement de la lumière et des couleurs d'un tableau: peint.

Dégrader, v. a. (de gradare) démettre d'un grade, d'une noblesse, un soldat; — faire du dégat dans les bois, etc. — affaiblir insensiblement la lumière, les couleurs. — fig. avilir; le flatteur se dégrade.

Dégrader, v. a. (de graffo on grapha, agrafa; B. L.) détacher une gravure.

Dégrasseage ou Dégrassement, s. m. dégrasseage, dégrècement, action de dégrasser.

Dégrasser, v. a. dégriser (de crassus), ôter la graisse: — le bouillon, — ôter les laches de graisse: — un habit, — un homme, lui ôter une partie de ses richesses; pop.

Dégrasser, s. m. dégrècere, celui qui dégrasse les étoffes.

Dégrasseuse, s. m. dégrècere, instrument pour tordre la laine qu'on retire de l'ovine de savon.

Dégrappiner, v. a. dégrappiner, se servir avec les grappins ou vaisseau de dessous la glace.

Dégras, s. m. huile de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois.

Dégraver, v. a. ôter le sédiment formé dans un tuyau qui sert à conduire les eaux.

Dégravement, s. m. dégravement, effet d'une eau courante qui dégravoit un mur.

Dégraver, v. a. dégraver, ôter, dégrader, déchausser des murs, etc.

Degré, s. m. (gradus) escalier, marche d'un latinement. — fig. moyen d'élevation; emploi, titre par lequel on s'élève à un grade supérieur; cet emploi fut le premier degré de sa fortune.

— dans les universités, grade: — de maître-ès-arts, de bachelier, de baccalier, de docteur. — de juridiction, tout tribunal dont on veut en appeler. — différence de plus ou de moins dans les qualités des corps. — du baromètre, ou du thermomètre, chacune des parties dans lesquelles ils sont divisés. 5600 parties du cercle; astron. et géog. — fig. proximité ou éloignement de parenté. — se dit fig. des qualités morales, bonnes ou mauvaises: le plus haut, le dernier degré.

Dégrer, v. a. ôter les agrès d'un vaisseau; vaisseau dégré, qui a perdu, à qui on a ôté ses agrès.

Dégringoler, v. a. descendre plus vite qu'on ne voudroit: il a dégringolé l'escalier; lam.

Dégressage, s. m. dégrasseage, action de dégrasser.

Dégresser, v. a. dégrècere (de, grossus), diminuer un lingot qu'on veut faire passer par la filière.

Dégresser, v. a. dégrècere, ôter le plus gros: menuis. et sculp. — une épreuve, la lire une première fois, pour en ôter les plus grosses fautes; imprim. — dégringoler une affaire; fig.

Dégrévillé, *é*, adj. dégrévillé (ll m.) dont les habits sont en lambeaux.

Déguerpir, v. a. déghèrpir, sur finir; abandonner la possession d'un immeuble, une rente; prat. — d'un lieu, en sortir; fam. et ventral.

Déguerpissement, s. m. déghèrpicement, action de déguerpir.

Déguêler, v. a. déghèler (de gula), vomir par suite de débauche; pop.

Déguêronner, v. a. déghèronner, ôter le guignon, le menther au jeu; fam.

Déguisement, s. m. déghèzement, état où est une personne déguisée; prop. et fig.

Déguiser, v. a. déghèzer, travestir, de sorte qu'il soit difficile de reconnaître: — quelqu'un, sa voix, son écriture, son style; et fig. la vérité du fait. — v. pron. se travestir; et fig. se montrer autre qu'on n'est.

Déglutition, s. f. déghèstion (de-

gustatio) essai qu'on fait des liqueurs en les goulant.

Dégustateur, s. et adj. m. officier de police chargé de goûter les boissons.

Déguster, v. a. (degustare) goûter les liqueurs pour s'assurer qu'elles ne sont point aigrées.

Déhaler, v. a. (hasp.) (de; axis, ardeur des rayons du soleil) ôter l'impression du halle sur le teint.

Déharaché, *é*, adj. (h asp.) qui a les hanches rompues et distendues.

Déharacher, v. a. (h asp.) lâcher les chiens qui sont liés quatre à quatre.

Déharachement, s. m. déharachement (h asp.), action de déharacher.

Déharacher, v. a. (h asp.) (de; harnais; B. L. harnois) ôter le harnois à un cheval de trait.

Déhincence, s. f. déhincence (h asp.) (dehisco), ouverture d'une gousse; bot.

Déhors, s. m. (h asp.) (de; foris) partie extérieure d'une chose. — d'un château, les avenues, le parc. Les dehors d'une place, les fortifications extérieures. — fig. apparence: sauver les dehors. — adv. hors de: mettre un domestique dehors, le chasser. Porter la pointe du pied en dehors, marcher de manière que les deux pointes du pied soient plus éloignées que les talons. — prép. par dehors la ville.

Déiste, s. m. (de; deica) action de tenir un Dieu; celui qui commet ce crime; se dit des Juifs qui ont fait périr J. C.

Déjection, s. f. défécation, action de déjecter; apothéose.

Déjeter, v. a. (denm facere) mettre au rang des Dieux.

Deisme, *de*, v. des Pays-Bas, sur l'Escaut.

Déisme, s. m. (Deus, Dieu) système des déistes.

Déiste, s. m. celui qui rejette la révélation, mais reconnoit un Dieu.

Déité, s. f. (deitas; de; Deus, Dieu) Dieu ou Déesse de la fable; poët.

Déjà, adv. dès cette heure, dès à présent: vous voilà déjà revenu. — dès l'heure dont on parle: il étoit déjà parti quand j'arrivai. — auparavant: je vous ai déjà vu.

Déjection, s. f. déjèction (dejectio), action par laquelle l'homme rend les matières stercorales; selle: méd.

se Déjeter, v. pron. (dejectere), se courber: le bois vert se déjète.

poit plateau garni de tasses, soucoupes, etc., un déjeuner de porcelaine.

Déjeuner, v. n. (de; jejunare) faire le repas nommé déjeuner.

Déjoindre, v. a. et pron. (de; jungerè) séparer ce qui est joint: menus, menus, etc.

Déjoindre, *e*, part.

Déjouer, v. a. (de; jocari) empêcher l'effet de... — un projet, un complot. — quelqu'un, nuire à ce qu'il se propose. — v. n. et fam. jouer mal. — se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent; mar.

Déjoué, s. m. déjèk (de; jugum), temps du lever des oiseaux.

Déjouer, v. n. (de; jugare) se dire des poules quand elles sortent du jeûchoir. — fam. se déplacer d'un lieu élevé. — v. a. je vous déjouerai bien de là haut.

Déjà, adv. V. Ld.

Délabrement, s. m. délabrement, état d'une chose délabrée.

Délabrer, v. a. déchirer, mettre en lambeaux. — fig. mettre en mauvais état; souler délabrer.

Délaçer, v. a. (de; laçare) défaire le laçot. — une femme, défaire le laçot de son corps de jupe.

Délai, s. m. délai (dilatum), retardement, remise.

Délaisser, v. n. (de; delectum), manque de tout secours. — abandonnement d'un héritage.

Délaisser, v. a. délécer, abandonner. — abandonner une possession; prat.

Délaisser, v. a. (de; haredum) couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier; archit. — piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

Délassement, s. m. délassément, repos, relâche après le travail.

Délasser, v. a. et pron. délaçer (de; lassare), ôter la lassitude. — recréer l'esprit.

Délateur, s. m. (delator) dénonciateur.

Délation, s. f. délation (delatio), dénonciation.

Délater, v. a. délaçer (de; latus, part. de fer) ôter les lattes de dessus un toit.

Délater, *é*, adj. se dit des couleurs folles et blafardes: une pierre délaçée; t. de joaillier.

Délavare, v. a. (delavare) délayer trop une couleur; teint.

Délavé, s. m. délavé-jeant, remède qui rend les humeurs plus fluides.

Délavement, s. m. délavement, action de délayer.

Délayer, v. a. *délâier* (dilâier; de *lassis*) détraier, retarder.
Délâter, s. m. mot latin; marque correctrice qui indique qu'il faut ériger; imprim.

Delectable, adj. (delectabilia) qui plaît beaucoup, fort agréable.

Délectation, s. f. *délectacian* (delectatio), plaisir qu'on savoure.

Délecter, v. a. (delectare) réjouir; s. de morale mystique. — v. pron. prendre plaisir à.

Délegation, s. f. *délégacion* (delegatio), commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un commettant. — transport d'une créance en l'acquit d'une dette.

Déligatoire, adj. *délégatoire* (delegatorius); se dit des rescrits par lesquels le pape commet des juges pour connaître de certaines affaires.

Déligat, s. m. *délégé*, député.

Déleguer, v. a. *délégier* (delegare), député, commettre avec pouvoir d'agir, de juger, etc. — assigner des fonds pour le paiement d'une dette.

Délestager, s. m. action de déléster.

Délester, v. a. ôter le lest d'un vaisseau.

Délesteur, s. m. celui qui est chargé de déléster un vaisseau.

Déliéer, adj. (*deleeris*, bleu; de *lassis*, jeunis) très-verd; méd.

Déliu, v. de l'Indo-chin.

Déliéon, s. f. *déléizon*, sorte d'arrangement de pierres dans un mur.

Déliéran, e, adj. (deliberans) qui délibère.

Déliératif, iye, adj. (deliberativus) genre *déliératif*, qui a pour objet de persuader ou de dissuader une chose mise en délibération; rhét. *Fais déliérateur*, droit de suffrage dans une assemblée.

Déliération, s. f. *déliération* (deliberatio), consultation — résolution.

Déliérier, s. m. (deliberans) délibération d'après l'examen des pièces; prat.

Déliérement, adv. *déliérement*, d'une manière délibérée; hardiment.

Déliérier, v. n. (deliberare) examiner, consulter. — résoudre: *on délibéra d'aller à l'armée*. *De propos délibéré*, à dessein. *Se délibérer*, libre, déterminé.

Délicat, e, adj. (delicatus), fin, délicé — agréable au goût. — fig. qui juge finement ce qui regarde les sens ou l'esprit. — difficile à contenter. — susceptible, aisé à blesser. *Affaire délicate*, difficile, dangereuse. *Santé délicate*, faible.

Délicatement (delicately), avec délicatesse.

Délicater, v. a. traiter avec des soins trop délicats.

Délicatesse, s. f. *délicatée*, qualité d'une personne ou d'une chose délicate: — des *crisades*, de jugement, de conviction, de santé. On dit *l'âme délicate*, en *délicatesse* avec quelqu'un, &c.-s.-d. n'être pas à son aise, être sur le qui-vive avec lui. — au pl. finesses: les *délicatesesses* de la langue.

Délicé, s. m. (delicia) plaisir, volupté: c'est un grand *délicé* de... s. f. pl. — des sens; faire ses *délicés* de l'étude, *Délicieusement*, adv. *délicieusement*, avec déliés.

Délicieux, se, adj. *délicieux*, exce (delicatus) très-agréable.

Se Déliciter, v. pron. (de, ligare, collum) se dit d'un cheval sujet à défaire son licou.

Délicé, é, adj. grêle, mince, menu.

Esprit délié, fin, habile; se prend quelquefois en mauvais part. — s. m. se dit, en t. d'écriture, par opposition au plein.

Déliéer, v. a. (deligare) défaire ce qui lie, détacher: — une *grotte*, des *cordons*. — d'un *serment*, en dégage; fig. — absolument: théol.

Déliération, s. f. *déliération* (delimitatio) de description par de simples traits.

Déliéranent, s. m. *déliéranent* (delinquens), qui a commis un délit.

Déliéquer, v. n. *déliéquer* (delinquere), contrevenir à la loi; prat.

Déliquescence, s. f. *déliquescence*, ou *Déliquation*, s. m. (*delinquo*) se liquéfier par l'humidité de l'air; chim.

Déliquescent, e, adj. *déliquescent* (deliquescent); se dit des corps qui ont la propriété de se liquéfier en attirant l'humidité de l'air; chim.

Déliquum, s. m. *deliquium*, (mot latin) (tonnerre) se fonde en attirant l'humidité de l'air.

Délié, s. m. (delirium) dérangement dans l'ordre des idées, causé par la maladie: — des *passions*, de l'*imagination*, etc. fig.

Déliéer, v. n. (delirare) être en délié; néol.

Délié, s. m. (delictum) grave contre-venit aux lois; pal. Le *corps du délié*, ce qui constate le crime, l'effraction en matière de vol; etc. *En flagrant délié*, sur le fait.

Déliéer, v. a. (de, lectus, de *scissors*) poser les pierres dans un autre sens que celui qu'elles avoient dans la carrière.

Démolissance, s. f. *démolissance* (delictio), disparition subite d'une tumeur; méd.

Démolirance, s. f. action par laquelle on met en liberté — livraison. — affranchissement d'un mal, d'un danger. *Se femme a eu une heureuse démolirance*, est heureusement accouchée.

Démolre, s. m. V. *Phérent*.

Démolre, v. a. (de, liberare) mettre en liberté — livrer, mettre en liberté les mains. — affranchir d'un mal, d'un danger. — accoucher.

Démolre, s. m. celui qui démolroit aux troupes les variations; arch.

Démolre, v. de Fr. Haut-Rhin, Alsace.

Démolgement, s. m. *démolgement*, action de changer de legis. — départ de troupes logées par étape.

Démolger, v. a. (de, locare) faire occuper à quelqu'un son logement. — déplacer. — t. de guerre, chasser d'un poste. — v. n. quitter son logement. — décamper.

Démolger, v. a. (de; longa, longue) ôter la longe d'un oiseau; faucon.

Délot, s. m. anneau de fer concave, qu'on met dans une boucle de corde pour l'empêcher d'être coupée par celle qu'on y fait entrer; mar.

Déloyal, e, adj. *déloyal*, perfide, sans foi.

Déloyalement, adv. *déloyalement*, sans foi.

Déloyauté, s. f. *déloya-té*, manque de foi; perfidie.

Déplumium, V. *Dauphinelle*.

Détra, on Bass-Egypte, espèce d'île triangulaire, aux bouches du Nil.

Détriote, adj. *détriote*, (*δύοις*, 2 lettres de l'alphabet grec, s. dont la forme est triangulaire); se dit d'un muscle triangulaire qui leve le bras en haut, et des feuilles qui forment un triangle.

Détriote, s. m. ou *Triangle*, constellation boréale.

Déuge, s. m. (diluvium) grande inondation; se dit surtout du déluge universel de Noé, et de celui de Déucalion. — fig. grande quantité: — de *maux*, de *malheurs*.

Déuler, v. a. (de, lutum) ôter le lut ou le boudit d'un vase; chim.

Déuler, v. a. remper le verre fondu.

Démagogie, s. f. ambition de dominer dans une faction populaire.

Démagogue, s. m. *démagogue* (*δημαγωγός*, de *δῆμος*, peuple, et *γωγός*, conducteur), chef d'une faction populaire.

Démaigrir, v. n. sur *faire*; *démaigrir* (de, macer), devenir moins maigre: il n'est pas *engraisé*, il n'est que *démaigré*. — v. a. retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre.

Démaigrissement, s. m. *démaigrissement*, côté démaigré d'une pierre, etc.

Démailler, v. a. *démailler* (l. m.) — les *bonnettes*, les détacher de la grande voile; mar.

Démailloter, v. a. *démailloter* (l. m.) ôter du maillot.

Demain, adv. *demain*, le jour d'après celui où l'on est. — s. m. *demain* est un jour de fête.

Démâchement, s. m. *démâchement*, action de démâcher.

Démâcher, v. a. (de, manica) ôter le manche. *Cette affaire se démâche*, va mal; fig. — v. n. avancer la main vers le haut du manche du violon.

Demande, s. f. action par laquelle on demande. — question. — action qu'on intente en justice.

Demander, v. a. (demandare; B. L.) prier quelqu'un d'accorder quelque chose. — interjurer. — faire une demande en justice. — *quelqu'un*, le chercher pour le voir, pour lui parler. — *démâcher*, *exiger*: cela *demande des soins*. — *démâcher* que plate et lisse, se plate dans le trouble; — la *bourse*, exiger par violence l'argent qu'un homme a sur lui. — v. n. il *demande toujours*. Il ne *demande pas mieux*, il est très-content de ce qu'on lui propose.

Demandeur, euse, s. qui fait méier de demander; impertun.

Demandeur, euse, s. qui forme une demande en justice.

Démângeon, s. f. *démângeon*; picotement entre cuir et chair, qui excite à se gratter. — fig. envie immoderée.

Démânger, v. n. et impers. éprouver une démângeon. *Les poings*, *les doigts*, *les pieds*, *la langue* lui *démânge*, il a une grande envie de se battre, d'écrire, de marcher, de parler.

Grâter un homme où il lui démânge, faire ou dire quelque chose qui lui soit agréable; fam.

Démântèlement, s. m. *démântèlement*, action de démânteler.

Démânteler, v. a. abattre les murailles d'une ville, d'un fort.

Démântiller, v. a. (de, mandibula) rompre la mâchoire. Il n'est usité qu'en fig. et fam. en parlant des membres, etc.

Démâration, s. f. *démâration*; s'est dit originellement de la ligne qui fut

tirée sur la mappe-monde, pour séparer les possessions espagnoles, hors de l'Europe, des portugaises, — toute ligne qui marque les limites des possessions de deux puissances, — fig. qui sépare les droits des deux corps, etc.

Démarche, s. f. allure, manière de marcher. — fig. manière d'agir, procédé, *une démarche hardie*.

Démarrer, v. a. et pron. (de, maritare) séparer juridiquement deux époux.

Démarrer, v. a. **démarrer**, ôter la marque.

Démarrage, s. m. **démarrage**, agitation qui démarré un vaisseau.

Démarrer, v. a. **démarrer** (de, marer), détacher; — v. n. pron. se marer de l'endroit où l'on ôterait; — changer de place: *ne démarrez pas de là*; *fan*.

Démarrer, v. a. et pron. **démarrer** (de, marer; B. L. *le faux usage*), ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. — fig. faire connaître un homme tel qu'il est.

Démastiquer, v. a. **démastiquer** (de, mastica, reine du venisque), ôter le mastic.

Déméter, v. a. (de, malus) ôter, rompre le mat d'un vaisseau. — v. n. *ce vaisseau a démété de tous ses mats*.

Déméter, s. m. querelle, dispute.

Déméter, v. a. (de, miscular; B. L. de miscere, formé de *mixto*, mêlé) séparer ce qui est mêlé: — *du fil, des cheveux*. — distinguer; fig. — *le vrai d'avec le faux*. — reconnaître. — *quel qu'on dans la faute*. — débrouiller, éclaircir. — *une affaire*, et prov. *la fusée, l'intrigue*. — contester; *qu'avec vous à déméter ensemble? Se déméter de...* se trier heureusement?

Déméter, s. m. **déméter**, peigne à déméter.

Démémbrément, s. m. **démémbrément**, action de démembrer une terre, un empire. — la chose démembrée: *ce fief est un démémbrément de votre terre*.

Démembrer, v. a. **démembrer** (de, membrum) séparer les membres d'un corps. — fig. partager un État.

Déménagement, s. m. **déménagement**, transport de meubles de logis que l'on quitte à celui où l'on va.

Déménager, v. a. et c. (de, mainagium; B. L. de maeno, forme de *manere*) transporter ses meubles à un autre logis: — *ses meubles*, *déménagez tout à l'heure*, sortez d'ici; fig. et fan.

Démence, s. f. **démence** (dementia), aliénation d'esprit, folie.

Démener, v. pron. se débattre, s'agiter; fan. et fig.

Déméni, s. m. **déméni**, paroles par lesquelles on dément quelque'un. *Avoir le déméni d'une chose*, le dégrader de ne pas réussir; fan.

Déméni, v. a. **déméni**, sur senti (de, mentiri) à mentir, à quel'un qu'il le dément d'une chose, le dégrader de ne pas réussir; fan.

Déméni, v. n. (de, mentiri) faire une chose qui prive de la bienveillance de quelqu'un, de la grâce de Dieu.

Déméni, é. ad. (de, mentiri) excessif, qui excède la mesure ordinaire, excessif.

Déméniement, adv. **déméniement**, d'une manière démesurée.

Démétre, v. a. et pron. **démétre** (de, mittere), dialoguer; se démentir le bras. *Se démentir d'une charge*, l'abandonner, s'en défaire.

Démétrement, s. m. **démétrement**, action de démentir.

Démétre, v. a. (de, mobilis) dégarner de meubles: — *une chambre*.

Démétre, é. ad. qui demeure; le féminin ne se dit qu'au palais.

Démétre, adv. **démétre**, au surplus, fan.

Démétre, s. f. domicile, lieu qu'on habite. — le temps qu'on habite un lieu. — état de permanence: *cela n'est pas à démentre*. *Labourer à démentre*, donner le dernier labour avant de semer. *Semenc à démentre*, repandre la semence où elle doit rester. *Être en démentre*, en retard: pal.

Démétre, v. n. (démorari) faire sa demeure. — tarder. Dans ces deux acceptions il prend l'auxil. avoir, — *restet: il n'y est rien demétre* — *d'accord, de confus*, etc. — s'arrêter: *démétrez là jusqu'à mon retour*. — manquer de mémoire: *il est demétre au milieu de sa harangue*. — en arrière, en reste, rester, etc. — sur son appétit, se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

Démétre, v. n. (de, manere) se retenir de manger; et fan. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. — en beau chemin, s'arrêter au moment le plus favorable de faire fortune, etc.

démétre *sur le cœur*, me cause de maux de cœur. *Cet offrand lui est demétre sur le cœur*; fig.

Démi, e. ad. sing. (dimidius; de, pars) qui fait la moitié d'un tout. Après le subst. il en prend le genre. *Une aune et démi*. Quand il précède le subst. il est invariable; *deux aunes*, etc. Devant plusieurs subst. qui dénotent une qualité, il signifie ce qui participe à cette qualité: *demidieu*. Devant quelques adjs. il est adv. et signifie presque: *demidroit*; *demisort*, *demi*, phrase adv. en partie, à moitié. V. **Denis**.

Démi-circulaire, adj. se dit de trois canaux de l'oreille interne, etc.

Démi-cylindrique, adj. cylindrique d'un côté et plat de l'autre: bot.

Démi-épineux, adj. se dit de plusieurs muscles.

Démi-fleur, s. m. petite fleur dont le tube de la corolle se prolonge au seul côté extérieur: bot.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démi-fleurant, é. ad. se dit des fleurs composées qui portent des demi-fleurs.

Démocratie, s. f. **démocratie**, gouvernement populaire.

Démocratique, adj. **démocratique**, qui appartient à la démocratie.

Démocratiquement, adv. **démocratiquement**, d'une manière démocratique.

Démouille, s. f. **démouille**, autrefois fille née de parents nobles; aujourd'hui fille de bonnête famille. — ou *He*, pièce de bois long et ferre qui sert à enfoncer les pavés. — espèce de grue de Numidie. — insecte à quatre ailes. — nom de plusieurs poissons.

Démouir, v. a. sur *finir* (démouir); abattre pièce à pièce un ouvrage d'architecture: *démouir un édifice*.

Démouiller, s. f. **démouiller** (démouiller), action de démouir. — au pl. matériaux qui restent de ce qu'on démouit.

Démons, s. m. diable, esprit malin. — (faux) dieu, génie, être du sens des anciens, génie, esprit bon ou mauvais: *le démon de Socrate*. C'est un démon, il ne fait que tourmenter les autres; fan. *Il a de l'esprit comme un démon*; beaucoup d'esprit. — fig. passion: *possédé du démon du jeu*, de l'avarice.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Démouiller, v. a. (de, moneta) annoncer qu'un papier, une monnaie n'ont plus cours; mot nouveau.

Démouiller, s. e. et adj. **démouiller**, possédé de l'esprit malin. — fig. colere, passionné.

Denticule, s. m. *dantikale*, ornement d'architecture, consistant en petites pièces carrées et égales.

Denticule, *es*, adj. *dantikale*, dont les dents sont très-polies : bot.

Dentire, s. m. *dantié*, rang de dents : fam.

Dentiforme, adj. *dantiforme*, qui ressemble à une dent.

Dentifrice, s. m. *dantifrice* (dents, gencives, denture), remède propre à froter et à nettoyer les dents.

Dentirostre, adj. *dantirostre* (oiseau), dont le bec a plus de deux échancrures.

Dentiste, s. m. *dantiste*, chirurgien qui ne s'occupe que des dents.

Dentition, s. f. *dantition* (dentition), sortie naturelle des dents.

Denture, s. f. *danture*, ordre dans lequel les dents sont rangées. — nombre de dents qu'on donne à chaque roue : horl.

Dénudation, s. f. *dénudation* (dennudatio), état d'un os qui paraît à découvert; action par laquelle on découvre une partie malade.

Dénuier, v. a. (demander) priver du nécessaire. — au part. *dénuier*: *dénuier* de biens, de secours, et fig. *d'espérer*, *d'espérer*.

Dénument, s. m. *dénument*, dépoillement, privation.

Dens (S.), *cindeus*, villes de Fr. *Saint-denis*, Ile-de-France; et *Aude*, Languedoc.

Dépaquetier, v. a. *dépaqueter*, défaire un paquet.

Déparager, v. a. (de, paragium) morier des gens de condition inégale : peu usité.

Départiller, v. a. *départiller* (Il m.) (de, partie) ôter l'une de deux ou de plusieurs choses pareilles : on a *départillé* vos gants.

Départir, v. a. (de, parare) ôter ce qui varie : — au act. — rendre moins agréable : son air *affecté* la *départ*.

Départier, v. a. (de, par) ôter l'une de deux choses qui font une paire : — des gants. — des pigeons, séparer le mâle de la femelle.

Départir, v. n. (de, parabolare) : B. L. (cesser de parler) ne se dit qu'à la négative *il ne se départ point*; fam.

Départir, s. m. *départ* (de, partir), action de partir. *Élevé au son* départ, près de partir. — séparation de deux corps, sur-tout celle de l'or et de l'argent par l'eau forte : chim.

Départager, v. a. (de, partir) faire juger le partage, quand deux avis diffé-

rens sont appuyés par un nombre égal de voix : pal.

Département, s. m. *département*, distribution. — des *quartiers*, des troupes. — des *tailles*, impôts. — de la *guerre*, de la *marine*, etc. en parlant des affaires d'État. — division nouvelle du territoire français.

Départemental, e, adj. *départemental*, qui a rapport aux départements de la France.

Départie, s. f. *départ*; v. m.

Départir, v. a. (de, partir) distribuer, partager. *Se départir*, se déister : — de sa demande. — de son devoir, s'en écarter.

Dépasser, v. a. *dépasser* (de, pressare) : B. L. (retirer un cordou, et passé dans un œillet, etc. — un ruban. — passer au delà, devancer : son cheval *dépassa* le mien.

Dépasser, v. a. (de, pavementum) ôter le pavé.

Dépayer, v. a. *dépayer* (de, pagus; de *πηγή* ou *πηγή*, source), tirer quelqu'un de son pays, et fig. d'un lieu où il pourroit avoir quelque avantage. — en matière de dispute, écarter du but, donner le change.

Dépêchement, s. m. *dépêchement*, action de dépêcher.

Dépêcher, v. a. mettre en pièces.

Dépêcher, s. m. celui qui achète les vœux bateaux pour les dépêcher.

Dépêche, s. f. lettre sur les affaires publiques. — au pl. correspondance des négocians.

Dépêcher, v. a. expédier, faire promptement : — un ouvrage. — un courrier, l'envoyer en diligence. — quelque'un, s'en défaire en le tuant. *Se dépêcher*, se hâter.

Dépeindre, v. a. *dépeindre* (depingere), décrire, représenter par le discours.

Dépeint, e, adj. *dépeint*, participe.

Dépenallé, *été*, adj. *dépenallé* (Il m.) (de, pannulus), dégenillé, couvert de hüllions. *So figure* est *dépenallé*, est lépreux; fam.

Dépendamment, s. m. *dépendamment* (Il m.) état d'une personne dépendante.

Dépendamment, adv. *dépendamment*, d'une manière dépendante : *d'âme agit souvent dépendamment* des organes.

Dépendance, s. f. *dépendance*, sujétion, subordination : *un enfant est dans la dépendance* de son père. — se dit des terres qui relèvent d'une autre : ces terres *doient* dans ou de sa *dépen-*

dance. — au pl. tout ce qui fait partie d'un héritage, d'une affaire, etc.

Dépendant, e, adj. *dépendant*, qui dépend, qui relève. *Tomber en dépendant*, arriver à petites voiles : mar.

Dépendre, v. a. *dépendre* (dependere) détacher ce qui étoit pendu : *dépendre un soldat*. — v. m. être sous l'autorité des soldats *dépendent* des officiers. — relever : sa terre *dépend* de la même.

— provenir : *l'effet dépend* de la cause.

— s'ensuivre : *la conclusion dépend* des *prémises*. — v. m. être sous l'autorité de moi de, il ne tient qu'à moi.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépense, s. f. *dépense*, argent qu'on dépense. — état de ce qui a été dépense par celui qui rend un compte : *porter en dépense*. — ou *office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc.

Dépilation, s. f. *dépilation*, action de dépiler, ou effet de cette action.

Dépilatoire, s. m. *dépilatoire*, drague ou pâte pour faire tomber les poils.

Dépiler, v. pron. (depilare) perdre son poil : ce chien se *dépille*.

Dépilure, v. a. *dépilure*, faire qu'on ne voit plus niqûe, lacher : lam.

Dépiter, v. a. (de, pista) B. L. découvrir ce qu'on veut savoir : — *un intrigant*; fam.

Dépit, s. m. (dispectus) chagrin mêlé de colère. *Un dépit* de lui, malgré lui. *Écrire* est *dépit* de son sens; fort mal. *Plaire* des vers en *dépit* de *Monroer*, être méchant poète.

Dépit, v. pron. se fâcher; agir par *dépit*. — *courir* son ventre, ne pas manger, par humeur; et fig. faire, par *dépit*, une chose nuisible. — *Voilà*, cette porte *la dépit*; ne *dépitez* pas cet enfant.

Dépitéux, *seux*, adj. *dépitéux*, *seux*, malséant, sans pitié; v. m.

Déploiment, s. m. *déploiment*, action de déployer.

Déploier, v. a. (de, platea) ôter de sa place : *quelqu'un* lui ôter son emploi. — au part. placé dans un poste qui ne convient pas; il est *déploié* dans cet emploi. — peu convenable : *propos* *déploies*.

Déploier, v. m. *déploier* (déplicare), être désagréable. — fâcher, donner du chagrin; v. m. *imperi*, il m. *déploier* *chart* de *sortir*. — v. pron. *se déploier* s'attrister : — *dans* un lieu; se dit aussi des animaux, et fig. des plantes à qui un sol ne convient pas.

Déploier, v. m. *déploier*, réjouissance, dégout : *je l'ai pris* en *déploiance*.

Déploissant, e, adj. *déploissant*, désagréable : *figure* *déploissante*; il est *déploissant* de *porter* *bourras*.

Déploiser, s. m. *déploiser*, chagrin, affliction. — mécontentement : *il mé* *déplois* *à* *de* *déploier* *à* *...*

Déploiter, v. a. (deplantare) ôter de terre une plante pour la planter ailleurs.

Déploiter, s. m. *déploiter*, outil qui sert à déplanter une racine, etc.

Déploier, v. a. (de, plica) étendre ce qui étoit plié : — *du linge*, *de* *draps*.

Déploier, v. v. *déploier*, défaire les plus faits à l'aiguille : *cette* *effle* se *déploie*, ses plis se *défont*.

Déploiment, *déploiment* ou *Déploiment*, s. m. *déploiment*, action de déployer. — état de ce qui est déployé,

Déplorable, adj. qui mérite d'être déploré; en prose, ne se dit que des choses.

Déplorablement, adv. déplorablement, d'une manière déplorable. — très-mal.

Déploré, v. a. (deplorare) plaindre très-fort; ne se dit que des choses.

Déployer, v. a. *des voiles*, étendre, *des drapeaux*, *des étendards*, — fig. étaler, faire montre : — son *étiquette*, ses *charmes*, *lire à gorge déployée*, de toutes ses forces.

Déplumé, v. a. ôter à qui les plumes sont tombées, à qui on les a ôtées.

Déplumer, v. a. (de, pluma) ôter les plumes. — v. pron. perdre ses plumes.

Déposer, v. a. retirer des cordées de soie du sac de soie où on les a fait cuire.

Dépointer, v. a. (de, punctum) : — une *pièce d'étoffe*, couper les points qui retiennent les plis.

Dépolir, v. a. (de, polire) ôter le poli.

Déposit, adj. m. *deposant*; se dit des verbes latins qui ont la terminaison passive et la signification active.

Dépopulaire, v. a. (de, populus) faire perdre l'affection du peuple; mot nouveau.

Dépopulation, s. f. dépopulation (de, populaire), état d'un pays dépeuplé.

Dépot, s. m. *ddat*; à *voiture sans départ* : prat. — droit qu'avait un seigneur de fief, et certains évêques, de jouir du revenu d'un fief ou d'une cure l'année qui suivait la mort du possesseur.

Déportation, s. f. déportation (deportatio), chez les anciens Romains, et en France depuis 795, bannissement dans un lieu déterminé.

Déportement, s. m. *deportamentum* conduite, manière de vivre; ne se dit guère qu'au pl. et en mauvais part.

Déporter, v. a. (deportare) condamner à la déportation; conduire au lieu fixé pour cet exil. On dit substitué *un déporté*. — v. pron. se déstier, se déporter de pal.

Déposer, v. a. et adj. qui dépose et affirme devant le juge.

Déposer, v. a. (deponere) destituer d'une dignité, d'un emploi. — quitter : — le *maquis*; fig. *Sylla déposa la dictature*. — remettre, confier à. — de l'argent ou greffe, *ses secrets dans le sein d'un ami*; — se dit des liqueurs dont les parties hétérogènes se séparent; *cette eau dépose du sable*; et neutral; *les urines déposent*. — v. n. dire,

comme témoin, ce qu'on sait d'un fait. — *contre quelqu'un*, d'un fait.

Dépositaire, s. m. dépositaire (depositarius), à qui on a confié un dépôt. — dans les couvens, qui a la garde de l'argent. — d'un *secret*; fig.

Dépositif, s. f. dépositif (depositio), destitution d'un empereur, d'un évêque, d'un officier. — ce qu'un témoin dépose.

Déposer, v. a. déposéder (de, possidere), ôter la possession; on l'a *déposé de sa maison*, de sa charge.

Dépositum, s. f. déposition (de, possessio), acte de déposer.

Dépoter, v. a. (de, postas, abregé de positus) chasser d'un poste.

Déposit, s. m. (depositum) ce que l'on route à la garde de quelqu'un. — action de déposer. — lieu où l'on dépose des archives, des marchandises, etc. V. *Abas*; méf. — sédimen que des liquides laissent au fond d'un vase.

Dépêder, v. a. (de, polus; B. L. mis pour pecculum, au formé de *pedis*, pot à boire) ôter une plante d'un pot où elle est.

Dépêder, v. a. ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perdue que l'on vent se dépêder.

Dépaille, s. f. *dépaille* (Il m.) peau de certains animaux. — butin fait au l'ennemi. — récolte des fruits de l'année. *Il a eu sa dépaille*, sa charge, à sa succession. — *montée d'un homme*, son corps après sa mort. *Stratier des dépailles d'un auteur*, le piller.

Dépaillément, s. m. *depaillément* (Il m.) état de celui qui est dépouillé de ses biens, qui s'en est privé lui-même. — extrait d'un inventaire, d'un compte.

Dépouiller, v. a. *dépouiller* (Il m.) (de, poline), ôter à quelqu'un ses habits — *un lièvre* etc. lui ôter le pourpoint — *un homme de ses biens*; fig. l'en priver. — quitter; *dépouiller toute humanité*. — recueillir : *il a dépouillé pour mille écus de blés*. — un *compte* en faire l'examen, le relever. — v. pron. en faire l'examen, le relever. — v. pron. se dit des animaux qui quittent leur peau, des arbres qui perdent leurs feuilles, etc. — de toute passion; fig.

Dépouiller, v. a. et pron. *dépouiller* (de, providere), déparner de ce qui est nécessaire; il est guère usité qu'à l'infin, et au passé indéfini; *dépouiller une place*; et *il s'est dépouillé de tout*.

Dépouvu, m, part. privé. — *déprité*, de sens, de raison; fig. — adver-

bial. *il l'a pris au dépouvu*, sans qu'il fût préparé et pourvu des choses nécessaires.

Dépravation, s. f. dépravation (depravatio), corruption : — des mœurs, du goût.

Dépraver, v. a. très-corrompu.

Dépraver, v. a. (depravare) corrompre, pervertir.

Déprécatif, ioe, adj. (deprecativus); forme *deprecativa*, manière d'administrer les sacrements en forme de prières.

Déprecatif, s. f. déprecatif (deprecatio), figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal. — prière soumise pour obtenir son pardon.

Déprecatif, s. f. état d'une chose dépréciée. — des *effets publics*.

Déprecier, v. a. (deprecare) rabaisser le mérite d'une personne, la valeur d'une chose.

Déprédiateur, s. et adj. m. (depradator) qui fait des déprédations.

Déprédation, s. f. déprédation (depradatio), vol, pillage avec dégât.

Déprêder, v. a. (depradari) piller avec dégât.

Déprendre, v. a. *déprendre*, surprendre (de, prehendere); détacher.

— v. pron. se dégager; prop. et fig.

Dépresser, v. a. *dépresser* (depressus), ôter de la presse.

Dépression, s. f. dépression (depressio), abaissement de la surface d'un corps aux dépens de son épaisseur. — enfoncement des os du crâne; chir. — fig. abatement, humiliation : *voire dans la dépression*.

Dépresser, s. m. *dépresser*, instrument pour abaisser la dure-mère dans l'opération du trépan.

Déprevenir, v. a. et pron. (de, prevenire) ôter à quelqu'un, quitter ses préventions; peu usité.

Dépreux, se, participe.

Dépri, s. m. (depreari) remise qu'on demandait au seigneur de fief, pour les lods et ventes d'une terre qu'on voulait acquiescer.

Déprier, v. a. (de, preari) contemner des personnes invitées.

Déprimé, ée, adj. se dit d'un corps qui est comme affaissé sous son poids. — plus bas; *feuille déprimée*, enfoncée dans son centre et relevée sur ses bords; bot.

Déprimer, v. a. (deprimere) rabaisser, avilir.

Déprimé, v. a. témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose : — des *marchandises*.

Dérôpremiement, s. m. *dérôpremiement*, testaments des chevaliers de Malte.

Dérôpremiement, s. m. *dérôpremiement*, action de dérôpremier.

Dérôpremier, v. a. (de, puella) ôter le pucelage.

Dérôpremier, prépos. de temps, de lieu et d'ordre : *dérôpremier trois heures jusqu'à six heures*. — *le Rhin jusqu'au Danube*. — le premier jusqu'au dernier. — adv. de temps : *je ne l'ai point vu depuis*. — *peu*, depuis peu de temps. — *que*, depuis le temps que.

Dérôpremier, ioe, adj. propre à déprimer le bien ou du mal. — prière soumise pour obtenir son pardon.

Dérôpremier, s. f. état d'une chose dépréciée. — des *effets publics*.

Dérôpremier, v. a. (depreare) rendre plus pur : — un *métal*, une *liqueur*, le sang.

Dérôpremier, s. f. députation, envoi de députés. — le corps de ces députés.

Député, s. m. (deputatus; B. L.) celui qui est envoyé par un état; une compagnie, pour traiter d'une affaire.

Députer, v. a. et n. envoyer avec commission de... ne se dit que d'un corps, ou d'une personne en autorité qui envoie.

Dérôpremier, s. m. *dérôpremierment*, action de démissionner.

Dérôpremier, v. a. (de, sicut, jactare, rictus) arracher de terre une plante, un arbre avec ses racines. — un mal; fig. le guérir radicalement. — un *abus*, l'extirper.

Dérôpremier, v. n. se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avait mouillé.

Dérôpremier, s. f. *dérôpremier* (de, ratio) défaut de raison; manière de penser ou d'agir déraisonnablement.

Dérôpremier, adj. *dérôpremier*, contraire à la raison.

Dérôpremierment, adv. *dérôpremierment*, d'une manière déraisonnable.

Dérôpremier, v. n. *dérôpremier*, tenir des discours dénués de raison.

Dérôpremier, ée, adj. qui a une mauvaise conduite.

Dérôpremier, s. m. *dérôpremier*, désordre, état des choses dérangées; prop. et fig.

Dérôpremier, v. a. ôter de son rang, de sa place. — une *chambre*, déplacer ce qui est dedans. — fig. troubler, mettre en désordre. *Cet homme se dérange*, est dérangé dans sa conduite.

Dérôpremier, ée, adj. se dit d'une ancre qui est au fond de l'eau, sans être accrochée à la terre; mar.

Dératé, *s. m.* (adj. gai, rusé, alerte) fig. *C'est une petite dératé*, elle en sait plus qu'on n'en a dit à son âge. *Le peuple croit que les coureurs sont dératés*, qu'on leur a ôté la rate. *Courir comme un dératé*, *fam.*

***Dératier**, *v. a.* ôter la rate.

***Dérégler**, *s. f.* *dérégler*, dernière raie qui sépare les sillons.

Derchez, *adv.* *derchez*, une seconde fois, de nouveau; le vieillit.

Déréglement, *s. m.* *déréglement*, désordre; état de ce qui n'est pas réglé comme il devrait l'être: — *du poids, d'une horloge, de l'esprit, des mœurs.*

Déréglement, *adv.* *déréglement*, sans règle.

Dérégler, *v. a.* (de, regular) mettre dans un état de dérèglement: *son estomac, sa montre se dérègle; conduite déréglée.*

Dérider, *v. a.* (de; *joire, gén. joviale, rida*) ôter les rides. — *fig.* *réjouir; se déridier.*

Dérision, *s. f.* (dérision) moquerie amère.

***Dérivatoir**, *adj.* *dérivatoir* (dérivatoir), insultant, moquerie, ne se dit que des choses.

Dérivatif, *inv.* *adj.* (derivativus) qui détourne les humeurs: *saignée dérivative.*

Dérivation, *s. f.* *dérivation* (derivatio), origine qu'un mot tire d'un autre. — *détour qu'on fait prendre au sang, à quelque humeur, aux eaux.*

Dérive, *s. f.* sillage d'un navire que les vents et les courants détournent de sa route.

Dérivé, *s. m.* mot qui dérive d'un autre.

Dérivier, *v. n.* (derivare) s'éloigner du bord, s'écarter de sa route, en parlant d'un vaisseau. — *tirer son origine de...* *mot dérivé de l'arabe; c'est é de là qui dérivent vos mots.* — *v. a.* *détourner des eaux. Doit dériver-venez ce mot? d'où le faites-vous dériver?*

***Dermatide**, *adj.* *dermatide* (d'après peau; *der*, ressemblance), qui a la consistance de la peau.

***Dermis**, *s. m.* (*dermis*) peau: *méd.*

***Dermiste**, *s. m.* (*derm*, je mange) genre d'insectes coléoptères, dont la larve ravage les cabinets d'histoire naturelle, les pelletteries, etc.

***Dermologie**, *s. f.* (*derm*, discours) traité sur la peau.

Derrier, *etc.* *adj.* *dermi*, qui est après tous les autres, ou après qui il n'y a plus rien: *il est arrivé le dernier; rendre le dernier coup.* — *fig.* *extrême,*

en bien ou en mal: *je lui ai les dernières obligations, cela est du dernier ridicule. L'année dernière, qui précède immédiatement celle où l'on parle. En dernier lieu, dernièrement, enfin.* — *s. m.* *il ne veut jamais avoir le dernier, en certains jeux, il ne veut pas souffrir qu'on touche le dernier; et fig.* *il veut toujours répliquer dans les disputes.*

Dernièrement, *adv.* *dernièrement*, depuis peu.

Dérôlé, *é*, *adj.* ou *partic. volé; montre dérobée. Le pied du cheval est dérobé, la corne en est usée. Escalier dérobé, de dégagement, pour entrer, sortir, sans être vu. Écaves dérobées, dépourvues de leur première peau. Faire une chose à ses heures dérobées, dans un temps pris sur ses occupations ordinaires. A la dérobée, *adv.* furtivement.*

***Dérobement**, *s. m.* *dérobement*, volé fait avec des panneaux.

Dérober, *v. v.* prendre en cachette ce qui appartient à autrui: — *une pensée à un auteur, à quelqu'un la gloire d'une belle action; fig.* — *soustraire: — un homme à la fureur de quelqu'un, — au marché, la cachet; prop. et fig.* — *v. pron.* *se dérober d'une compagnie, s'en retirer sans mot dire, — aux coups, à la poursuite de...* *s'y soustraire. — à la vue, disparaître.*

***Dérocher**, *v. a.* (de; *pié, fente, rocher escarpé*) précipiter d'un roc: — *un aigle. — l'or, en ôter la crasse.*

Dérogation, *s. f.* *dérogation* (derogatio), acte par lequel on déroge à une loi, etc.

Dérogatoire, *adj.* *dérogatoire*, qui déroge.

Dérogéance, *s. f.* *dérogéance*, action par laquelle on déroge à la noblesse.

Dérogéant, *e, adj.* *dérogéant*, qui déroge.

Déroger, *v. n.* (derogare) faire une disposition contraire à une loi, à un acte précédent. — *à la noblesse, ou neutral, déroger; faire une chose qui, par les lois du pays, fait déchoir de la noblesse.*

Déroiter, *v. a.* *dérôier*, sur finir (de; *rigidus, formé de rigis, être roide*); ôter la roideur: *dérôier du linge. — fig.* *son caractère se déroït.*

***Déromper**, *v. a.* *dérompre* (derumpere), rompre le vol d'un oiseau, l'étourdir, le faire tomber à terre.

Dérouger, *v. a.* sur finir (de, rubere); ôter la rougeur. — *v. n.* et *pron.* *devenir moins rouge.*

***Déroulement**, *s. m.* *déroulement* (ll m.) action de dérouiller; ses effets.

Dérouiller, *v. a.* et *pron.* *dérouiller* (ll m.) (de, rubigian), ôter la rouille: *se frot se dérouiller par l'usage.* — *fig.* *polir, façonner: la bonne compagnie dérouille l'esprit.* — *v. pron.* *il commence à se dérouiller.*

***Déroulement**, *s. m.* *déroulement*, production d'une coupe; et *fig.* *il veut des bons rayons d'une autre: géom.*

Dérouler, *v. a.* (de, rotare) étendre ce qui étoit roulé.

Déroute, *s. f.* fuite de troupes défaites ou épouvantées; *fig.* — *ruine des affaires de quelqu'un: cette perte a mis la déroute dans ses affaires. Mettre un homme en déroute, le mettre hors d'état de répondre.*

Dérouter, *v. a.* tirer quelqu'un de sa route; et *fig.* rompre toutes ses mesures, le dérouter.

Dérrière, *de-rière*, *prép.* opposée à devant, et qui marque ce qui est après une personne ou une chose: — *la porte. Parle de derrière, fam.* échappatoire, faux-fuyant. — *adv.* *il marche derrière. Mettre une chose sans devant derrière, mettre derrière ce qui étoit devant.* — *s. m.* la partie postérieure: *le derrière d'une maison, — les fesses et le fondement. Montrer le derrière, fam.* ne pouvoir pas faire ce qu'on a voit entrepris.

Dérivon *Dervache*, *s. m.* moine turc.

Des, *de ou dés*, particule pour déles: *le malheur des temps.* — *quelques plusieurs: il y a des hommes qui, etc.*

Dés, *prép.* de ou dès, depuis: *dés l'enfance; dès sa scolarité. Dés demain, pas plus tard que demain. Dés que, conj.* aussitôt que, puisque: *dés que je pourrai; j'y consens, dès que vous le voulez.*

Désabusement, *s. m.* *désabusement*, action de se désabuser; effet de cette action.

Désabuser, *v. n.* (de, abuter) détromper d'une erreur. *Il est désabusé des grandeurs, de l'estime qu'il s'y attachoit.*

***Désaccord**, *s. m.* *désaccord*, destruction de l'accord: *mus.* — *désunion; fig.* peu usité.

Désaccorder, *v. a.* *désaccorder* (de, corda), détruire l'accord d'un instrument.

Désaccoupler, *v. a.* *désaccoupler* (de, copula), détacher ce qui étoit accouplé.

Désaccoutumance, *s. f.* *désaccoutumance*, perte d'une coutume, d'une habitude.

Désaccoutumer, *v. a.* et *pron.* *désaccoutumer* (de, customa; H. L.) faire quitter, quitter soi-même une cou-

tume, une habitude: *on l'a, ou il s'est désaccoutumé du jeu.*

Désachalandier, *v. a.* faire perdre à un marchand ses pratiques.

Désaffecter, *v. n.* *désaffecter* (de, ad, furca), lever l'ancre d'affouche; *mar.*

***Désaffaucher**, *v. a.* donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente: *archit.*

Désagréable, *adj.* (de, gratas) qui déplaît.

Désagréablement, *adv.* *désagréablement*, d'une manière désagréable.

Désagréer, *v. n.* déplaire; peu usité.

— *v. a.* ôter les agrès d'un vaisseau.

Désagrément, *s. m.* *désagrément*, chose désagréable, sujet de chagrin.

***Désaigrir**, *v. a.* *désaigrir* (de, area), tirer les oiseaux de l'aire où on les nourrit: *fauconn.*

Désajuster, *v. a.* (de, justus) déran-

ger. *Cheval désajusté*, qui ne fait plus le manège avec la même justesse.

Désalterer, *v. a.* (de, alterare) ôter la soif.

***Désancher**, *v. a.* (de; *desus, serrer la gorge*) ôter l'ancre d'un haubois.

Désancrer, *v. n.* (de; *desusa, ancre*) lever l'ancre.

Désappareiller, *v. a.* *désappareiller* (ll m.) déparer.

Désappairier, *v. a.* *désappairier* (de, a, par), enlever le mâle ou la femelle de deux oiseaux appariés.

Désappointer, *v. a.* *désappointer*, ôter des militaires du rôle; *v. m.* — *une pièce d'étoffe, couper les fils qui la tenent les plus.* — *dérouter, contrarier; v. m.*

Désapprendre, *v. a.* *désapprendre*, oublier ce qu'on avoit appris.

Désapprobateur, *trice*, *s.* et *adj.* *désapprobateur* (de, approbator), qui désapprouve.

Désapprobation, *s. f.* *désapprobation* (de, approbatio), action de désapprouver.

Désappropriation, *s. f.* *désappropriation* (de, appropriatio), action de désapproprier.

Désapproprier, *v. pron.* *désapproprier* (de, appropriare), se dépouiller du droit de propriété.

Désapprouver, *v. a.* *désapprouver* (de, approbare), ne pas approuver, trouver mauvais.

***Désarborer**, *v. a.* *désarborer* (de, arbor), ôter le pavillon, abattre les mâts: *mar.*

Désarçonner, *v. a.* *désarçonner*, mettre hors des armes: — *confondre dans une dispute; fam.*